En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 29 JANVIER 1947 — no 11

OBSERVATOIRE

Un cas

La presse de tout le pays, de la Colombie aux Maritimes, a rendu au cardinal Villeneuve les plus beaux témoignages. Elle a reconnu les hautes qualités intellectuelles et morales qui ont fait de cet enfant du peuple l'un des chefs les plus illustres de l'Eglise au Canada et un très grand citoyen. Elle a exalté la bienfaisance de son oeuvre pour les âmes et pour la patrie.

Ce fut vraiment un rare concert de louanges, jailli spontanément des coeurs malgré la diversité des croyances religieuses ou politiques.

Nos quotidiens d'Alberta ont apporté, eux aussi, leur part d'hommages en des termes non équivoques. L'article du **Calgary Herald** ne le cède à nul autre. Même l'**Edmonton Bulletin** qui avait grossièrement attaqué le cardinal, voici un peu plus d'un an, lui a consacré un éditorial auquel il n'y a rien à reprendre.

Quant à l'**Edmonton Journal**, il a pratiqué le grand silence. Pas une seule ligne. Rien. Il a tout juste annoncé la mort du cardinal.

Il réservait ses talents et son coeur pour un éditorial sur Al Capone.

Qui souffrira le plus de cette attitude que les gens de bien ont déjà dûment qualifiée? Nul autre que le **Journal** lui-même.

C'est vraiment, comme on dit en médecine, un cas.

* * *

Un commencement et une fin

C'est la tradition et la conviction des peuples de langue anglaise, écrit un rédacteur d'un gros journal, que l'Eglise et l'Etat vivent séparés. Et il ajoute que là où l'Eglise a la prédominance sur l'Etat, la vie matérielle et spirituelle est bien basse.

C'est tout un article qu'il faudrait pour rectifier et mettre au point ces affirmations. Contentons-nous pour aujourd'hui de quelques réflexions.

Aucun homme instruit n'oserait prétendre que les pays de langue anglaise doivent leur prospérité à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Le développement matériel d'un pays provient, fondamentalement, de ses richesses naturelles et de sa position géographique. Si des montages semblables aux Ro-

(suite à la page 8)



Réponse à deux demandes

Je reçois de Pierretta,
Une demande d'almanach.
De St-Edouard au Lac St-Jean,
Tous en demandent autant.

* * *

Me voilà fort embarrassé,
Car mon "stock" est épuisé.
Je réponds donc à mes lecteurs,
Par le "Trou du Goffeur".

* * *

Un mot d'abord à Pierretta:
Gentille est cette fillette-là.
Elle m'a causé bien du bonheur,
Par sa lettre à Monsieur le Goffeur.

* * *

En lisant dans mon almanach,
Sous le nom de "Pierretta",
Je vois qu'elle a 12 ans d'âge,
Qu'elle est studieuse et sage.

* * *

Il faut qu'elle reste bonne enfant,
Et qu'elle aide à sa maman.
Peut-être même, avant longtemps,
On la verra dans un couvent.

* * *

Dieu, un jour, la récompensera,
De son travail ici-bas.
En lettres d'or, il écrira
Son nom dans son grand almanach.

* * *

Quant aux amis du Lac St-Jean,
Je leur réponds sur-le-champ.
Mon almanach, à tous, promet
Une belle récolte de "bleuets".

* * *

Les "bleuets" seront si gros,
Que vous en tomberez sur le dos.
De deux ou trois, il suffira,
Pour vous donner un bon repas.

* * *

Mon almanach aussi s'attend,
Qu'en Alberta, avant longtemps,
Vous enverrez des habitants,
Avec de bonnes "grappes" d'enfants.

* * *

Enfin mon almanach prédit,
A tous, grands comme petits,
Que vous aurez bien du bonheur,
A lire dans le "Trou du Goffeur".

Le GOFFEUR

Les funérailles de Son Em. le cardinal Villeneuve à Québec

Québec. — Les plus hauts dignitaires laïques et ecclésiastiques ont pris part, vendredi dernier, aux funérailles solennelles de Son Em. le cardinal Villeneuve à la basilique. Deux cardinaux, le délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, quarante-six archevêque et évêques de toutes les parties du continent et plus d'un millier de prélats, prêtres séculiers et réguliers étaient présents. Les autorités civiles et militaires de tout le pays étaient largement représentées.

Les trois grandes nefs de la basilique étaient uniquement réservées aux personnages officiels et étaient complètement remplies. On remarquait aux premiers rangs les membres de la famille du cardinal Villeneuve, sir Eugène Fiset, lieutenant-gouverneur, M. Maurice Duplessis, premier ministre, et les membres de son cabinet, les représentants des autorités fédérales, entre autres MM. St-Laurent, Gaspard Fauteux, John Bracken, le sénateur F. Fafard, Adélard Godbout, chef de l'opposition libérale, les membres du corps consulaire, les membres du corps universitaire, en toge, les membres de très nombreuses délégations. Ce sont les plus imposantes funérailles qui aient encore eu lieu à la basilique cathédrale.

Le service funèbre a été chanté par Son Eminence le cardinal J. C. McGuigan, archevêque de Toronto.

Son Em. le cardinal Spellman, archevêque de New-York, occupait le trône épiscopal du côté de l'Evangile, et Son Exc. Mgr Antoniutti, délégué apostolique au Canada et Terre-Neuve, un trône qui lui a été aménagé au choeur.

De l'Ouest

Parmi les dignitaires ecclésiastiques de l'Ouest, on remarquait Mgr Georges Cabana, archevêque coadjuteur de St-Boniface, Gerald C. Murray, archevêque coadjuteur de Winnipeg, Martin Lajeunesse, vicaire apostolique du Keewatin, P. Lemieux, évêque de Gravelbourg, Francis P. Carrol, évêque de Calgary.

Messe du délégué apostolique

Les fidèles étaient admis à la Basilique de Québec le matin avant le service solennel. Une messe a été célébrée par S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, au nom de Sa Sainteté le pape Pie XII, pour le repos de l'âme du cardinal Rodrigue Villeneuve.

Office des morts

S. Em. le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, a présidé au trône archiépiscopal, jeudi après-midi, la récitation de l'office des morts par le chapitre métropolitain de Québec et le Grand Séminaire en présence de S. Em. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, qui avait pris place au trône épiscopal, devant la dépouille mortelle du primat de l'Eglise canadienne dans la basilique de Québec.

Le délégué apostolique au Canada et à Terre-Neuve, S. Exc. Mgr Ildebrando Antoniutti, se trouvait à un troisième trône tandis que plusieurs évêques et prélats et un nombreux clergé s'étaient joints à cette récitation de l'office. La foule des fidèles continuait à défiler devant la tombe du cardinal Villeneuve.

Dans la Crypte

Le cardinal Villeneuve dormira son dernier repos dans un caveau taillé au-dessus de celui du cardinal Rouleau, son prédécesseur, dans la longue chambre funéraire aux murs blancs et gris de la crypte de la basilique de Québec. Il aura à sa droite le cardinal Bégin. Il se trouvera placé du côté gauche, soit celui de l'Evangile.

Après les prières d'usage lorsque la tombe a été glissée dans le caveau, on la scella avec de la brique et du ciment pour ensuite recouvrir l'entrée d'une plaque de marbre qui portera une croix gravée en or et une inscription comprenant le nom et la date du décès et de l'inhumation.

La crypte de la basilique, qui est de construction relativement récente, comprend 140 caveaux en béton armé, disposés à 8 ou 10 pouces d'espace chacun. La vieille crypte, qui contenait les corps des dignitaires religieux et des gouverneurs civils de la Nouvelle-France, a été détruite lorsque les flammes ont ravagé la cathédrale vieille de quelque 300 ans, en 1922.

Les restes de Mgr Laval, premier évêque de Québec, ne se trouvent pas dans la crypte. Ils reposent sous la chapelle de la Ste-Famille au petit séminaire de Québec.

L'acte de sépulture

L'acte de sépulture du cardinal Villeneuve sera consigén comme suit dans le grand registre de Notre-Dame de Québec. En voici le texte:

"Le vingt-quatre janvier mil neuf cent quarante-sept, nous soussigné, curé de Notre-Dame de Québec, avons inhumé dans la crypte de la cathédrale du côté de l'évangile, le corps de l'Eminentissime Jean-Marie-Rodrigue Villeneuve, Oblat de Marie-Immaculée, cardinal prêtre de la sainte Eglise Romaine, du titre de Sainte-Marie des Anges aux Thermes, archevêque de Québec, décédé le dix-sept janvier précédant au couvent Ramona, des Soeurs des Saints Noms de Jésus, et de Marie, Alhambra, Californie, Etats-Unis d'Amérique, dans la soixante-quatrième année de son âge, la quarantième de son sacerdoce et la dix-septième de son épiscopat, en présence de Son Eminence le cardinal Francis Spellman, archevêque de New-York, de Son Excellence Mgr Hildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada et d'un grand nombre d'archevêques, d'évêques, de prélats et de prêtres, dont quelques-uns soussignés ainsi que d'une foule de fidèles. Son Em. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, a chanté pontificalement la messe de Requiem et présidé la dernière absoute. Lecture faite."

M. Maurice Lavallée, directeur des Cours de français par correspondance, au département d'Education, vient d'être élu membre du Bureau de direction de la Bibliothèque municipale d'Edmonton. Il remplacera M. J.-O. Pilon. Nous félicitons M. Lavallée, tout en remerciant M. Pilon de son dévouement durant les années qu'il occupa ce poste.

Les feux s'allument . . .

Tel est le titre de l'excellent roman dû à la plume de M. l'agronome J. Blanchet. **La Survivance** est heureuse de pouvoir présenter cette oeuvre à ses lecteurs, et tout particulièrement à nos cultivateurs. C'est à leur intention que nous avons choisi ce roman dont nous commençons la publication aujourd'hui. L'auteur ne leur est pas inconnu, puisqu'il est venu en Alberta, il y a quelques années, donner des cours très appréciés sur nos questions agricoles. Le sujet du roman de Jean Blanchet est de la plus grande actualité; sa trame est empoignante, le style alerte et vivant. Nous sommes assurés que nos lecteurs apprécieront beaucoup cette lecture reposante en même temps que formatrice.

Ceux qui désireraient se procurer le volume, pourront s'adresser soit à la Librairie de l'A.C.F.A. à Edmonton, soit aux Editions Fides, 25 est, rue St-Jacques, Montréal.

Nous remercions ici l'auteur et les éditeurs de nous avoir permis la reproduction de ce roman excellent.

Des élections polonaises à la préparation des traités de paix

Par Maurice DAGENAIS de la British United Press

Le meurtre, l'emprisonnement et le chantage furent les principales caractéristiques de l'élection nationale polonaise dirigée par le régime communiste de Varsovie. Ce régime a été imposé au peuple polonais par Moscou; il est maintenu au pouvoir par une fraude électorale que les observateurs impartiaux ont dénoncée.

Les autorités polonaises prétendent que les élections ont été honnêtes et conformes aux accords de Potsdam, mais le chef du parti paysan affirme que le régime communiste a pratiqué l'ostracisme d'une manière généralisée et demande aux puissances alliées de ne pas reconnaître l'élection.

Une enquête menée par des observateurs américains sous la direction de l'ambassade des Etats-Unis en Pologne confirme les plaintes du chef du parti paysan.

Néanmoins les puissances occidentales n'ont pas encore pris de décision précise au sujet de cette élection truquée. Les opinions sont partagées au sujet de l'attitude à tenir à l'égard du régime ainsi élu. Les uns demandent de rompre les relations avec le régime communiste de Varsovie qui ne s'est pas conformé aux accords internationaux tandis que d'autres considèrent qu'il vaut encore mieux garder des relations avec le gouvernement polonais afin de "pouvoir sauver ce qui peut encore être sauvé" du peuple polonais martyr.

En France

Tandis que la Pologne est soumise encore davantage aux menées du communisme, la situation semble se stabiliser en France.

Les parlementaires français ont enfin pu se mettre d'accord sur la formation d'un cabinet de coalition où tous les partis politiques sont représentés depuis les communistes jusqu'aux députés de la droite.

C'est le premier cabinet définitif de la quatrième république et sa formation fut très laborieuse. Le premier ministre Paul Ramadier avait annoncé la formation de son cabinet; avant même qu'il ait eu le temps d'en faire connaître la composition, il eut à faire face à une crise ministérielle.

L'un des facteurs les plus réconfortants pour la France dans la formation de ce ministère est que le premier ministre a confié les Affaires étrangères à M. Georges Bidault, chef du mouvement républicain populaire. Cette nomination assure ainsi la continuité de la politique extérieure de la France. M. Bidault a occupé presque continuellement ce poste depuis la libération de la France. Il a largement contribué à redonner à la France son rayonnement dans le monde.

Préparation des traités de paix

Les suppléants des ministres des Affaires étrangères poursuivent lentement la préparation de la conférence de Moscou à laquelle assisteront les ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances. Ils ont convenu d'assurer à l'Autriche son entière indépendance et sa souveraineté nationale.

Les suppléants ont aussi entendu plusieurs pays, notamment la Yougoslavie, la Pologne et la Grèce, réclamer de lourdes réparations de guerre de l'Autriche ainsi que de vastes étendues de territoires autrichiens.

D'autre part, le ministre des Affaires extérieures de l'Autriche a soutenu que l'Autriche ne pourrait payer aucune réparation de guerre.

La conférence des suppléants a été marquée d'incidents pénibles. Un débat international fut soulevé au sujet de la participation des puissances moyennes aux préparatifs des traités de paix allemand et autrichien.

Il fut d'abord décidé d'inviter les puissances moyennes et les petits pays à exposer leurs points de vue sur les deux traités que les grandes puissances prépareraient ensuite elles-mêmes.

Plusieurs pays ont protesté, y compris le Canada, contre cette procédure. Le Canada a même refusé de soumettre un mémoire s'il n'était pas admis à prendre part aux débats subséquents.

Les puissances occidentales ont finalement admis les réclamations canadiennes, mais la Russie s'y est opposée en prétendant que les grandes puissances avaient acquis dans le sang le droit de préparer les traités de paix.

Ainsi plusieurs pays ayant fait des efforts gigantesques pour gagner la guerre contre l'Axe, n'auraient que le droit de soumettre des mémoires, dont les grandes puissances disposeraient d'ailleurs à leur guise, pour régler les traités de paix.

Diminution de la population

Ottawa. — Chaque année on enregistre une baisse de la population de la Saskatchewan, révèlent les statistiques démographiques du Dominion. En 1936, cette province comptait 930,893 âmes; en 1941, 895,992, et en 1946, 823,438.

Cette diminution est signalée dans presque toutes les parties de la province.

La population de Régina a passé de 58,245 en 1941 à 58,152 en 1946. On note de très faibles augmentations à Saskatoon, Moose Jaw, Prince-Albert et Swift Current.

Les Etats-Unis voudront-ils reconnaître le nouveau gouvernement polonais?

Washington. — Une crise entre les Etats-Unis et la Pologne suivrait les élections polonaises au cours desquelles le bloc des partis procommunistes a remporté une victoire écrasante sur les éléments démocratiques. Avant les élections, les Etats-Unis ont affirmé que celles-ci ne pourraient être libres et honnêtes, à cause de l'activité pré-électorale du gouvernement pro-communiste de Varsovie et à cause de l'intimidation et des mesures vexatoires dont furent victimes les groupes de l'opposition, notamment le parti agraire du vice-premier ministre Stanislaw Mikolajczyk.

Ayant protesté non seulement auprès de la Pologne et de la Russie, mais aussi à la face du monde contre les violations des ententes de Potsdam et de Yalta, les Etats-Unis doivent maintenant décider quoi faire. Aucune action officielle n'est cependant prévue tant que les rapports de l'ambassadeur Bliss Lane de Varsovie n'auront pas été reçus ni tant que les résultats complets et officiels des élections n'auront pas été communiqués, le 31 janvier.

Le bloc gouvernemental victorieux occupera 390 des 444 sièges du Parlement polonais, suivant un porte-parole officiel du gouvernement polonais.

La répartition des sièges dans ce Parlement d'une seule Chambre a été annoncée par ce porte-parole en se basant sur les résultats complets. Des 444 sièges, 72 ont été attribués aux 52 circonscriptions électorale du pays. Les 72 autres sièges ne représentent aucune circonscription, mais ils ont été répartis entre les divers groupes sur la base du vote total proportionnel.

Le porte-parole officiel a dit que la répartition des 72 sièges des circonscriptions électorales s'effectue comme suit: 327 au bloc gouvernemental procommuniste; 24 au parti agraire de Mikolajczyk; 7 au parti ouvrier; 7 aux paysans dissidents et 7 aux autres partis. La répartition des 72 sièges ne représentant aucune circonscription électoral portera le total des sièges du bloc gouvernemental à 390.

Le gouvernement et ses partisans ont obtenu dix fois plus de votes que le parti agraire. Les résultats dans 670 districts donnent au bloc gouvernemental 1,043-820 voix, contre 109,762 pour le parti agraire.

Mikolajczyk a déclaré aux journalistes que son parti n'était non seulement découragé, mais furieux de la façon dont les élections avaient été conduites. Il réclamera l'annulation des élections devant la Cour Suprême.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Philippe Lorrain, Girouxville, Alta

Louis Poirier, Grand Centre, Alta

Auguste Théberge Picardville, Alta

J.-P. Sauvé, Eaglesham, Alta

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Un éditorial

M. le Dr. G. F. McNally et le bilinguisme en Canada

M. le Docteur G. F. McNally, chancelier de l'Université de l'Alberta, de retour de la réunion de l'UNESCO à Paris, a donné une conférence aux élèves de l'Université, le 10 janvier dernier, faisant part de ses impressions sur cette réunion internationale. Il avait intitulé sa conférence: "Le Canadien dans le monde moderne". M. McNally, ancien sous-ministre de l'Education en Alberta, était le vice-président de la délégation canadienne à la réunion de l'UNESCO.

Nous traduisons ici textuellement le compte rendu publié dans "The Gateway", organe des étudiants de l'Université, numéro du 14 janvier:

DELIBERATIONS BILINGUES DE L'UNESCO

Commentant le fait que les délibérations de l'UNESCO se firent dans les deux langues française et anglaise, le Docteur McNally insista sur la bonne fortune du Canada d'être un pays bilingue et il affirma que peut-être les Canadiens n'apprécient-ils pas cette situation autant qu'ils le devraient. "Au cours des séances auxquelles j'assistais, dit-il, j'enviais les délégués qui pouvaient passer d'une langue à l'autre couramment et avec tant d'aisance, et je sentais que j'aurais dû faire davantage pour aider les professeurs de l'Alberta qui ont enseigné le français pendant de si nombreuses années. (M. le Dr. McNally était auparavant sous-ministre de l'Education pour l'Alberta).

Un fait saillant qui aide à illustrer le prestige du Canada dans le monde moderne, c'est que Monsieur Victor Doré, ambassadeur canadien en Belgique, fut choisi comme président de la réunion de l'UNESCO pour l'an prochain. Le Dr McNally souligne que le Dr. Doré pouvait parler couramment le français et l'anglais, "au grand enchantement des autres délégués".

Ce compte rendu appellerait un long comemntaire, et pour plus d'une raison: la qualité de celui qui parlait, la valeur intrinsèque de ses déclarations, et aussi un incident qui survint quelques jours plus tard. Faisons aujourd'hui quelques brèves remarques, quitte à revenir sur le sujet.

M. McNally a été pendant de nombreuses années à la tête de l'organisation scolaire en Alberta. Esprit droit et modéré, il a été à même, durant ses nombreuses années de service, de se rendre compte de la place misérable que l'on faisait au français dans nos écoles. A plus d'une reprise, nous en savons quelque chose, les chefs de la minorité franco-albertaine ont attiré son attention sur le problème de nos écoles bilingues, l'amélioration des programmes de français, la formation de nos institutrices. Même parmi les instituteurs de langue anglaise, bon nombre auraient aimé que l'on accorde une meilleure place au français. M. McNally connaissait donc bien la situation. S'il n'a pas donné suite aux requêtes qu'on lui présentait, c'est que, probablement, il ne se rendait pas compte de la valeur pratique du français et que, par ailleurs, son entourage avait des vues moins bienveillantes, pour ne pas dire nettement hostiles. M. McNally avoue en toute franchise ses lacunes: **"Je sentais que j'aurais dû faire davantage pour aider les professeurs qui ont enseigné le français pendant de si nombreuses années".** Un tel aveu fait honneur à la droiture de l'ancien sous-ministre, mais cela ne répare rien.

Comme nombre de ses compatriotes, M. McNally a pu dans le passé admirer la culture française, sans pourtant faire passer cette admiration en actes. Il a fallu que les circonstances le sortent de son milieu purement anglo-saxon pour lui faire réaliser, non plus seulement la beauté, mais la valeur pratique de la culture française. En somme il a fait la même expérience que M. Coldwell, chef C.C.F., avait faite à San-Francisco, lors de la première réunion des Nations-Unies. Ce dernier aussi avait regretté ne pouvoir ni parler, ni comprendre le français, alors que les trois quarts des délibérations se faisaient dans cette langue. Et M. Coldwell avait souligné le ridicule d'une telle ignorance dans un pays officiellement bilingue. On reproche parfois aux Canadiens français d'ignorer ce qui se passe en dehors du Québec. On peut faire le même reproche, mais en sens contraire, et affirmer que trop de nos concitoyens de langue anglaise ignorent ce qui se passe en dehors de la sphère anglo-saxonne. Après M. Coldwell et plusieurs autres, M. McNally vient de découvrir que la culture et la langue françaises sont autres choses qu'un simple vernissage littéraire que l'on donne aux élèves des High Schools, tout comme on leur ferait apprendre l'espagnol, le russe ou le chinois. Et la constation prend une valeur énorme pour peu que l'on s'arrête à réfléchir que le français est la langue maternelle du tiers de la population canadienne. Et M. McNally d'affirmer que **"peut-être les Canadiens n'apprécient-ils pas cette situation autant qu'ils le devraient".** Nous lui donnons pleinement raison. Loin d'apprécier le français à sa valeur, et de chercher à répandre sa bienfaisante influence, les milieux officiels cherchent à le battre en brèche partout, à l'exception du Québec. Qu'on se rappelle à ce sujet la déclaration de l'Episcopat canadien du 18 janvier 1945, condamnant le traitement fait à nos écoles catholiques et françaises dans toutes les provinces minoritaires.

Au cours de sa conférence, M. McNally avait aussi déclaré qu'il ferait son possible désormais pour réparer les lacunes du passé vis-à-vis du français, et il annonçait en même temps qu'il allait répéter les mêmes remarques devant le **"Rotary Club"** d'Edmonton, la semaine suivante. Nous n'insisterons pas sur ce dernier point. Il est à noter toutefois que les membres du "Rotary Club" n'eurent pas le privilège de connaître l'opinion de M. McNally sur la question du bilinguisme, ni d'entendre son magnifique exposé à ce sujet. On ne peut certes en blâmer M. McNally. N'étant qu'un invité d'honneur, il dut se rendre au désir des organisateurs et ne pas toucher à ce sujet embarrassant pour plusieurs. On lui avait signifié avant le dîner-causerie de ne pas parler de bilinguisme de crainte, lui a-t-on dit, que les reporters présents ne fassent du bruit dans la presse anglo-saxonne.

Cet incident nous prouve que, si l'on compte d'excellents amis de la bonne cause chez l'élément anglais, il y reste encore un fond considérable de préjugés. Est-ce bien éclairer l'opinion publique et travailler à l'union des deux races que de baillonner en quelque sorte un personnage qui, en l'occurence, n'est autre que le Chancelier de l'Université? Le "Rotary Club" n'avait sûrement pas à craindre des déclarations intempestives d'un homme aussi pondéré que M. McNally. Le geste des organisateurs est pour le moins surprenant et assez significatif. Et voilà pourquoi ni les membres du "Rotary Club", ni les lecteurs des quotidiens anglais n'ont pu être renseignés convenablement sur une question qui touche à l'avenir de la paix et de l'union en ce pays.

Nous devons toutefois remercier M. McNally de ses déclarations si franches faites aux étudiants de l'Université. Mais il doit se rendre compte lui-même qu'il aura fort à faire pour abattre la barrière qui empêche une large portion de ses compatriotes anglo-saxons de voir la vérité sur une question aussi importante que la valeur du français dans un pays officiellement et numériquement bilingue.

P.-E. B.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 1e novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 29 JANVIER 1947

Liberté et religion

Selon la juste remarque du président Truman au Comité américain des Libertés civiles, c'est au centre même de l'homme que se joue d'abord le sort de la liberté. Les gestes, les paroles ne sont que des manifestations extérieures, plus ou moins parfaites, des sentiments qui animent le coeur. Que celui-ci soit juste et bon, qu'il ait le constant désir de traiter les autres avec équité et largesse, il n'aura pas besoin d'entendre sans cesse des appels à la liberté pour se souvenir qu'il doit la respecter et, au besoin, la défendre. Il comprendra aussi que la liberté a des limites; il évitera surtout de la confondre avec la licence.

On l'a fait observer bien souvent déjà, les libertés démocratiques ne tiendront pas longtemps si on néglige de former ou de réformer l'homme lui-même. Les lois qui les définissent et les protègent, finiraient tôt ou tard par céder à la poussée des passions et des intérêts, et c'en serait fait des libertés pour ceux-là mêmes qui croient pouvoir les conserver par des mesures légales suffisamment nombreuses.

Depuis quelque temps, on remue l'opinion publique en vue de faire adopter, à la prochaine session fédérale, un code de nos libertés démocratiques. On se prévaut de raisons qui ne sont pas toutes sans valeur. Le gouvernement d'Ottawa a fait usage, ces dernières années, de décrets ministériels pour faire arrêter des citoyens canadiens et les détenir sans forme de procès, ou pour expulser du pays bon nombre d'étrangers qui étaient devenus canadiens par naturalisation. Dans tous les cas, il a fait appel à des raisons de sécurité nationale pour expliquer une procédure inaccoutumée, mais il n'est pas prouvé que le recours normal à nos tribunaux dût être toujours si facilement suspendu.

Pendant qu'on réclame un code des libertés, que fait-on, d'autre part, pour former les futurs citoyens à la claire compréhension, au légitime usage de la liberté?

Un ministre de l'Education s'efforce de mettre un peu plus de religion à l'école, d'en assainir l'atmosphère morale. Et que voit-on? Des éducateurs eux-mêmes demandent sa tête. D'autres profitent de leur haute position pour lancer contre lui des insinuations qu'ils croient spirituelles, mais qui sont simplement méchantes. Si la religion les gêne, s'ils croient pouvoir s'en passer, ne pourraient-ils pas au moins respecter les croyances religieuses de leurs élèves? Ce serait, de leur part, pratiquer vraiment, et non seulement en paroles, la tolérance religieuse qu'ils sont les premiers à réclamer.

Ne pourraient-ils pas aussi comprendre les conséquences sociales de l'irréligion?

Les libertés démocratiques, on ne pourra les maintenir sans l'enseignement et la pratique des vertus morales. Il n'est que de voir agir ceux qui les combattent pour s'en convaincre. Pour opprimer les hommes, les traiter comme des esclaves, les dictateurs ont commencé par rejeter les lois qui commandent et gouvernent ces vertus: "Tu aimeras Dieu de toute ton âme et ton prochain comme toi-même"; "Agis envers les autres comme tu veux que les autres agissent envers toi", etc., etc.

Ces lois elles-mêmes, qui en est le premier auteur? A quel juge devrons-nous répondre, en dernier ressort, pour les avoir transgressées ou suivies?

Enlevez la croyance en Dieu, que reste-t-il donc pour retenir l'homme définitivement sur les voies de la violence, ouverte ou cachée, et de l'oppression; pour lui faire reconnaître partout les droits du prochain, surtout si celui-ci est pauvre et faible?

Nos démocrates déplorent de plus en plus ouvertement la situation pénible des pays qui sont soumis à l'influence directe des dictateurs de Moscou. Ils protestent au nom de la liberté. Mais se demandent-ils pourquoi ces dictateurs se montrent avec constance si peu respectueux des libertés humaines? Ne voient-ils aucun rapprochement entre leur impiété et leurs actes de barbarie?

C'est faire oeuvre antidémocratique que de vouloir chasser la religion de l'école ou de ne pas consentir à lui donner la place qui lui revient. La véritable éducation et la religion sont inséparables; elles s'appellent l'une l'autre.

Si l'on veut former de futurs citoyens qui aient le sens des libertés démocratiques, il est nécessaire de leur enseigner les croyances religieuses qui sont le plus sûr et, à vrai dire, le seul soutien de ces libertés.

C'est dans le coeur de l'homme que se joue d'abord le sort de la liberté.

Les éducateurs devraient être les premiers à le comprendre.

S. P.

Une tempête dans un verre d'eau

On nous pardonnera si nous prenons quelques instants pour répondre aux amabilités que M. E. L'Heureux a écrites à notre endroit. Pour ceux qui l'ignorent, M. L'Heureux publie sa prose dans le "Soleil", le "Canada" et autres journaux "ejusdem farinae" (de même poil, dirait Baptiste).

Nous avions fait une courte allusion d'à peine deux ou trois lignes sur l'attitude étrange de M. L'Heureux. Il lui a fallu pas moins de trois longs articles pour relever cette courte mention. On dirait que M. L'Heureux vend sa prose à tant la verge.

Il avait consacré tout un article, à prouver qu'il est "sympathique aux libéraux". C'est lui-même qui l'affirme, remarquez-le. C'est précisément ce que nous avions nous-même laissé entendre. Et M. L'Heureux s'en est indigné. Il tempête, il insulte, il se démène, pour avouer enfin qu'il est "sympathique aux libéraux". Quelle logique! Il a bien le droit d'être libéral, ou conservateur, ou ce qu'il voudra. Ce n'est pas un crime. Il n'a pas à se disculper, ni à s'en cacher. Seulement, qu'il l'avoue donc franchement.

Nous serons brefs, car il nous répugne de descendre sur le terrain de la vulgarité où se place M. L'Heureux. Il use de la technique que les Anglo-Saxons appellent "Mud-slinging": il éclabousse. En écrivant, il a recours à un vocabulaire fleuri et "constructif": "canailleries", "hommes passionnés", "journalistes peu scrupuleux", "malice incontestable", "semence de haine et de scandale", "dialectique malhonnête", "propagande subversive", "infecte", "préjudices bêtes", etc. . . Mais passons vite sur cette prose. Il est facile de pardonner à M. L'Heureux ces excès de langage qui lui ont sûrement échappé; il suffit d'avoir à son égard la charité et la "tolérance" qu'il prêche à tout le monde.

M. L'Heureux a toutefois un passage sur lequel nous sommes pleinement d'accord avec lui; nous voulons lui en laisser tout le crédit. Il s'est magnifiquement dépeint lui-même lorsqu'il écrit:

..."Le journaliste qui trouve mal tout ce qui est accompli par un parti, et bien tout ce que fait l'autre, cela dans les petites actions comme dans les grandes, celui-là n'est pas un indépendant; c'est un partisan, quelle que soit l'enseigne où il loge et l'habit qu'il porte",

. . . que ce soit l'enseigne de l'Opinion libre, ou l'habit d'un académicien.

Qu'avons-nous besoin d'ajouter de plus? Pour nous la polémique finit là.

P.-E. B.

En lisant les journaux

Les titres du roi

LE DEVOIR. — La question des Indes soulève incidemment un problème intéressant.

A l'heure actuelle, les pièces officielles, y compris celles qui sont émises au nom du gouvernement de la province de Québec (on n'a, pour s'en convaincre, qu'à jeter un coup d'oeil sur l'un quelconque des numéros de notre Gazette Officielle) débutent ainsi:

Georges VI, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne, d'Irlande et des territoires britanniques au delà des mers, défenseur de la foi, empereur des Indes.

Or, il est clair que si les Indes proclament leur indépendance, il ne pourra plus être question de garder dans ce texte, fixé par une loi britannique de 1927, le terme d'empereur des Indes.

Par quoi le remplacera-t-on? Et le remplacera-t-on?

Le problème nous intéresse, quant à nous, d'une autre façon.

Il n'y a pas très longtemps que l'un de nos représentants aux Etats-Unis se plaignait de ce que trop d'Américains prissent le Canada comme une simple annexe de l'Angleterre.

Soyons de bon compte.

Essayer de vous mettre dans la peau de l'Américain qui connaît peu de choses du pays et qui trouve en tête de tous les documents officiels émis au Canada, même dans la littérature des provinces, ce texte: "Georges VI, par la grâce de Dieu, Roi de Grande-Bretagne et des territoires britanniques au delà des Mers". . . le texte anglais dit: "The British Dominions beyond the Seas".

Comment voulez-vous que cet Américain n'en conclue pas que le Canada est une simple dépendance, une "chose" de la Grande-Bretagne?

D'autant plus que notre gouverneur (aux Etats-Unis le gouverneur est le chef réel de l'Etat), quoique nommé sur la désignation particulière de notre gouvernement, ce que les étrangers sont plus ou moins excusables d'ignorer, est lui-même un officier général britannique de très haut rang.

Lors de son dernier voyage au pays, le Roi a expressément parlé de son Royaume du Canada. Ne serait-il pas temps de faire passer dans la phraséologie officielle cette parole de Sa Majesté, et de supprimer par la même occasion une cause d'erreurs et de malentendus?

Accord commercial

LA PRESSE. — En même temps que se développent nos relations culturelles avec l'Amérique latine progressent aussi nos échanges commerciaux. Et il y a place pour un développement intense dans ce domaine. Il s'accentuera considérablement grâce à l'accord commercial que viennent de conclure le Nicaragua et le Canada. En annonçant la signature de cet accord, le très hon. Louis Saint-Laurent, ministre des affaires extérieures, a déclaré: "Quoique le commerce du Canada avec le Nicaragua ne puisse pas atteindre les proportions du commerce avec des pays plus grands et plus populeux, il y a place pour un développement substantiel que le nouvel accord favorisera."

Depuis 10 ans, notre commerce avec le Nicaragua va toujours en augmentant. De $50,000 en 1935, nos exportations sont montées à $320,000 en 1945. Quant aux importations, elles sont insignifiantes. De ce côté le traité favorisera les produits du Nicaragua qui jouiront du tarif intermédiaire. L'accord donne un traitement de faveur aussi bien au Nicaragua qu'au Canada, particulièrement en matière de douane, de tarifs, taxe, vente, distribution et emploi des marchandises. Une clause prévoit même des consultations sur toute mesure qui tendrait à nuire aux buts de l'accord.

Un Capitole Suprême

par Renée de Borde

Les deux dernières grandes guerres ont fait apparaître la nécessité de réunir des délégués de tous les pays pour tenter d'arriver, à la suite de négociations et d'études, à une meilleure organisation du monde et à la Paix. La carrière interrompue de la Ligue des Nations de Genève a révélé bien des erreurs, mais n'a pas consacré pour autant la faillite d'une grande idée. Sans doute est-il intéressant de constater que les deux assemblées, l'ancienne et la nouvelle, sont nées à la suite de guerres terribles, c'est-à-dire de la nécessité. Il eut été préférable de voir naître une telle assemblée en temps de paix, fruit de l'intelligence et de la bonne volonté de tous les peuples.

La guerre est une entreprise désastreuse, accompagnée d'un long cortège de souffrances dont l'issue n'est pas nécessairement conforme à l'équité. Les hommes, s'ils font preuve de bonne volonté, s'ils mettent à profit les remarquables connaissances qu'ils ont acquises dans bien des domaines, doivent être capables de faire mieux que la guerre elle-même. Un Capitole Suprême est né à la suite de la dernière guerre et il est de toute nécessité qu'il produise des résultats heureux; mais il ne sera pleinement fondé que lorsque tous les traités auront été conclus et que la paix aura été formellement rétablie à la surface de la terre.

Il faut à ce Capitole Suprême un établissement fixe, c'est à dire un siège où son secrétariat et ses commissions puissent se mettre au travail dans le calme le plus complet. Genève offrait son palais des nations, mais pour diverses raisons, cette solution a été écartée. L'assemblée, après des réunions tenues en diverses capitales, vient de se fixer définitivement au coeur même de New-York. L'avenir dira si ce choix a été le meilleur. Ce qui est certain, c'est que la compétition a été ardente et que beaucoup de solutions ont été envisagées. Les considérations de dépenses ou de défense en cas d'attaque n'entraient pas en ligne de compte; il ne restait que la lutte d'influences entre les divers Etats. La logique aurait plutôt conseillé de choisir un territoire neutre ou international, mais il n'en existe pas; il eut fallu dès lors rechercher une île dont la surface entière eut été consacrée au Capitole Suprême par achat ou cession, ou tout au moins une île appartenant à un Etat n'ayant pas une prépondérance susceptible de devenir une source de conflits. Le point de vue du climat n'étant pas à négliger pour le bien-être des délégués, une île de l'Océan Atlantique, située dans la zône tempérée chaude, entre l'Europe et l'Amérique, entre l'ancien et le nouveau monde, aurait facilement réuni tous les suffrages. Le développement des relations aériennes permettait des communications faciles et rapides et la navigation assurait un ravitaillement régulier.

La question matérielle du siège de l'assemblée des Nations Unies qui est sans doute peu de choses en comparaison des grands problèmes qui seront traités, n'en a pas moins une importance certaine au point de vue de la stabilité de l'assemblée. La construction d'un palais et de quelques grands hôtels eut aisément et rapidement résolu la question matérielle au prix d'une dépense sans doute assez raisonnable.

Le Capitole Suprême doit être baigné dans un air pur et serein, et être soustrait, autant que possible, à l'agitation des grandes villes. Il doit surtout demander asile à un pays ayant le moins de raisons possibles de devoir le chasser un jour, ou tout au moins créer une situation paradoxale ou fausse susceptible de le contraindre à déménager.

Il serait vain, d'autre part, de tenter de faire des suggestions en ce qui concerne le programme de travail du Capitole Suprême. Il n'est pas une assemblée souveraine, mais mieux encore, il est une somme de puissance qui trace les limites de sa compétence, décide les formes de procédure et juge sans savoir encore quelle est la force internationale qui assurera l'exécution des jugements. Avec beaucoup d'audace, nous pourrions suggérer que le Capitole Suprême retienne d'abord les problèmes les plus simples, les questions intéressant les relations des peuples entre eux, la nationalité, la circulation maritime, terrestre ou aérienne, la répartition des ressources économiques du globe terrestre, peut-être aussi le droit international et une nomenclature universelle pour désigner tous les produits naturels ou fabriqués.

Plus tard, beaucoup plus tard, ayant à son crédit des fondations et des créations, inspirant confiance aux hommes et aux petits Etats, écouté par les grands Etats, le Capitol Suprême pourrait tenter de résoudre les grands problèmes qui sont la guerre, les frontières, les dettes, l'énergie atomique.

Un climat favorable existe, c'est-à-dire que, malgré le choc opératoire de la dernière guerre, les peuples du monde parlent de la nécessité de discuter les problèmes qui les opposent, non plus par les armes mais autour d'une table. La déclaration ministérielle toute récente de M. Léon Blum, président du conseil français, contient notamment la phrase suivante: "Ce n'est pas nous qui pourrons jamais perdre de vue que dans l'état présent de la civilisation humaine, aucune grande question n'est susceptible d'une solution complète dans le cadre national ou même dans le cadre impérial. Le monde aussi, dans une gestation douloureuse, est en train de devenir une immense union, et c'est dans cette solidarité croissante des Etats, des peuples, des hommes, que réside la garantie suprême de la Paix. Nous apporterons donc tout notre ardeur, toute notre foi, dans notre contribution aux organismes internationaux nés de la guerre et qui ne sont à nos yeux qu'un commencement."

Renée de Borde.

Conseils d'hygiène

La malpropreté et la maladie

La propreté, tant sur soi qu'autour de soi, aide à prévenir l'infection. Le ministère de la Santé rappelle que les microbes pullulent surtout dans la poussière, et même sur les vêtements souillés. Les hygiénistes disent que la poussière se logeant dans les cheveux, il faut les brosser régulièrement. Les mains deviennent contaminées et il faut les laver non seulement avant les repas mais toutes les fois qu'elles ont été en contact avec un objet qui n'est pas rigoureusement propre.

* * *

Le soleil tue les microbes

La lumière du soleil tue les microbes quand elle vient directement du dehors. A ce propos, on donne aux voyageurs le conseil suivant: "Ne récriminez pas contre les fenêtres ouvertes dans les trains, les autobus ou les tramways, ou encore dans les salles publiques et les cantines. La libre circulation de l'air est un moyen d'empêcher l'infection par gouttelettes dans les lieux d'affluence."

* * *

Les allocations familiales

Selon toute évidence, certains parents de nouveaux-nés s'imaginent que la déclaration de la naissance leur apportera automatiquement l'allocation gouvernementale pour le nouvel arrivant dans la famille. Le ministère de la Santé rappelle qu'il faut enregistrer l'enfant en vue de l'allocation. Le Ministère demande aussi aux familles qui changent de domicile de notifier promptement de leur nouvelle adresse le **Directeur régional des Allocations familiales** dans leur capitale provinciale.

* * *

Le sommeil réparateur

"Ne vous soumettez pas à la torture médiévale de l'éveil forcé", vous prévient le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. Le Ministère signale que la nervosité, le dépérissement et le manque d'une réserve d'énergie sont quelques-uns des résultats de trop peu de réel et profond sommeil. Le sommeil est indispensable à la réfection des forces physiques et mentales.

Le Saint Evangile

La Purification de la Sainte Vierge

EVANGILE

(S. Luc, chap. II, v. 22 à 32.)

En ce temps-là, le moment où Marie devait se purifier selon la Loi de Moïse étant arrivé, ils portèrent l'enfant Jésus à Jérusalem pour le présenter au Seigneur, conformément au précepte de la Loi qui ordonne que tout enfant mâle premier-né sera consacré au Seigneur, et aussi afin d'offrir en sacrifice, suivant la Loi, deux tourterelles ou deux petits de colombes. Or il y avait alors à Jérusalem un homme juste et craignant Dieu, nommé Siméon, qui attendait la consolation d'Israël, et l'Esprit-Saint était en lui. L'Esprit-Saint lui avait révélé qu'il ne mourrait point sans avoir vu le Christ du Seigneur. Il vint donc au Temple, conduit par l'Esprit de Dieu, et lorsque le père et la mère de l'enfant Jésus l'apportaient dans le Temple afin d'accomplir pour lui ce qui était prescrit par la Loi, Siméon prit l'enfant entre ses bras, et bénit Dieu, en disant: C'est maintenant, Seigneur, que vous laissez aller en paix votre serviteur, selon votre parole, puisque mes yeux ont vu le Sauveur que vous nous donnez, et que vous avez destiné pour être manifesté à tous les peuples, comme la lumière qui éclairera les nations, et la gloire d'Israël votre peuple.

REFLEXIONS

Trois sacrifices sont ici offerts à Dieu. Jésus-Christ fait le sacrifice de sa volonté en obéissant à une loi qui ne le regardait pas, puisqu'il était le Seigneur Dieu, l'auteur même de la loi. Marie fait le sacrifice de son honneur en consentant à passer pour une femme ordinaire, bien qu'elle fût la plus pure des vierges. Siméon fait le sacrifice de sa vie en demandant au Seigneur de mourir. O Dieu! avec quel amour n'avez-vous pas accepté ce triple sacrifice offert par des âmes si saintes! Mais moi, qui suis pécheur et chargé de misères, quelle offrande digne de vous puis-je vous présenter! Ah! le vieillard Siméon m'apprend ce que j'ai à faire. Comme lui, je m'approcherai de Jésus; par la communion je me donnerai à lui, et lui se donnera à moi. Alors le tenant dans bras, le pressant sur mon coeur, ne faisant plus qu'un avec lui, je vous offrirai ce cher Fils, ô Seigneur! Je m'offrirai moi-même à vous en lui et par lui; et mon sacrifice sera pur, parfait, infiniment agréable à vos yeux.

Goose Bay desservi par Air-Canada

Montréal, janvier. — Un service aérien hebdomadaire a été inauguré récemment par Air-Canada pour desservir le grand aéroport militaire de Goose Bay, au Labrador. Air-Canada utilise fréquemment cet aéroport lors de ses envolées quotidiennes entre Montréal et le Royaume Uni.

SAINT-PAUL

A Saint-Paul, les nombreux parents et amis de Denis Lajoie sont encore sous le coup de l'impression douloureuse qu'ils ressentirent en apprenant sa mort survenue dans un chantier au nord du Lac-La-Biche.

Il fut mortellement atteint par la chute d'un arbre, alors qu'il était occupé avec quelques-uns de ses compagnons à couper des troncs d'arbres pour une des scieries mécaniques des chantiers du nord.

Sa dépouille mortelle fut transportée à Saint-Paul, et ses funérailles eurent lieu mardi dernier. Il était très avantageusement connu et jouissait de l'estime de tous ses concitoyens de St-Paul.

* * *

La semaine dernière a été occupée par des réunions très importantes auxquelles ont pris part les personnes qui s'intéressent davantage aux organisations de Saint-Paul. Ce fut d'abord la jeune, mais bien active, société d'Agriculture, qui décida d'organiser un terrain d'exhibition et de récréation en plein air. A cet effet, les membres de cette société offrent au public des Obligations au porteur avec intérêt courant jusqu'en 1957. Les recettes serviront à mettre sur un bon pied le terrain et les édifices nécessaires aux exhibitions ainsi que l'emplacement pour lieu de récréation en plein air.

* * *

Samedi et dimanche dernier, eurent lieu des réunions d'études de l'Action catholique sous la présidence de M. l'abbé Brière, du Grand Séminaire, Edmonton. 45 religieuses des communautés des Soeurs de l'Assomption, des Srs de Ste-Croix et des Soeurs Grises, de Saint-Paul même et des régions environnantes y prirent une part très active; le travail, dans ces réunions, fut très intense et très intéressant pour les religieuses présentes.

* * *

Nous avons eu la réunion annuelle de l'Association "Ecole et Famille", mercredi soir le 22 janvier; assistance nombreuse et intéressée.

Après une représentation d'une séance de l'Organisation des Nations unies, figurée par les élèves du grade 8 (séance qui fut très applaudie), les affaires courantes de l'Association furent expédiées et l'élection de l'exécutif plaça de nouveau M. Lucien Landry comme président à la tête de l'Association et Mme McMahon comme secrétaire-trésorière.

* * *

Samedi le 25 janvier, réunion annuelle des contribuables du district scolaire de Saint-Paul. Les différents rapports présentés montrèrent la valeur et le progrès de notre école, tant au point financier qu'au point de vue pédagogique.

Les commissaires d'école, comme aussi le corps enseignant reçurent de vives félicitations de la part des contribuables présents à cette réunion.

* * *

Dimanche après-midi, le 26 janvier, réunion très importante et très fructueuse des membres du Cercle de l'A.C.F.A. Le secrétaire, M. Gibault, lut un rapport détaillé des différentes activités de l'Association. Des questions primordiales intéressant notre situation à St-Paul furent discutées et résolues. Sur la proposition du président, M. Duteau, l'assemblée décida d'inviter tous les membres de l'Association à une soirée sociale avant le Carême. Un vif intérêt se manifeste chez les paroissiens de St-Paul pour maintenir l'élan actuel du Cercle de l'A.C.F.A.

BONNYVILLE

A l'exposition des graines de semences tenue récemment (23, 24 et 25 janvier) à Calgary, M. Jos. Sylvain, de Bonnyville, vient de remporter un prix pour graines de luzerne. Des concurrents de toutes les parties de la province ont pris part à cette exposition organisée par la Chambre de Commerce de Calgary. Dans l'enseignement Jos. Sylvain s'était fait grandement estimé de ses nombreux élèves; dans le domaine agricole, il est en train de se tailler une belle réputation.

MALLAIG

Enfin notre village a mis une autre plume à son chapeau. Cette semaine notre agent de gare doit arriver. Nous ne connaissons pas encore son nom mais nous sommes très heureux de sa présence parmi nous. Puisse-t-il se plaire à Mallaig?

* * *

On entend dire que la boucherie de M. Ed Lessard ouvrira bientôt. Bonne chance!

* * *

Le système de chauffage est maintenant installé dans l'hôtel. Petit à petit il se terminera peut-être, mais pas du tout assez vite pour satisfaire la population.

* * *

Dimanche le 19, le club de gouret se rendit à Bonnyville pour une partie. Les gars ont remporté la victoire. Les points: Mallaig 1, Bonnyville, O. Une bonne partie si l'on peut laisser passer les coups de bâtons si adroitement administrés sur le dos de quelques-uns. Il y a quelques semaines le club de gouret remporta une autre victoire sur le Glendon. Continuez les gars!

* * *

Le R.P. curé se rendit à Legal la semaine dernière où il a assisté au mariage de son neveu, M. Hervé St-Onge. Hervé est bien connu parmi les jeunes de Mallaig. Aux nouveaux mariés nos voeux de bonheur.

* * *

Mme Alphonse Corbière a passé quelques semaines à l'hôpital Ste-Thérèse de Saint-Paul.

* * *

Une fille est née à M. et Mme Philias Boulianne, à l'hôpital Sainte-Thérèse.

Jean-Côté

Dimanche le 19 janvier, dans l'après-midi, il y eut réunion joyeuse chez Albert Lavoie et Adrien Bessette. Dans la soirée, la jeunesse se transporta chez Elzéar Dubois pour y passer une belle veillée.

* * *

Le 22, notre curé passe la journée à McLennan pour y célébrer, avec les autres confrères du Vicariat, le soixantième anniversaire de naissance de Son Excellence Mgr Ubald Langlois, o.m.i. Son Excellence Mgr Henri Routhier, o.m.i., parla au nom des confrères et amis, et Mgr Langlois répondit aux souhaits. Dans l'après-midi, il y eut partie de gouret pour les amateurs. Ad multos annos.

* * *

Le courrier du 22 nous apporte l'heureuse nouvelle qu'à partir du 1er février, Jean-Côté aura trois malles par semaine (au lieu de deux): mardi, jeudi et samedi; nous aurons, dans un avenir rapproché, un bureau émettant des mandats de poste.

* * *

Le 23 au soir, réunion chez Louis Bruneau pour y tricoter des bas sur une machine ad hoc (faite pour ce travail). Le temps est au doux depuis le 20 janvier; dans l'après-midi du 24, un vent venant de l'ouest transporte des nuages de neige.

* * *

La paroisse s'associe au grand deuil de l'Eglise du Canada dans la perte qu'elle vient de faire par la mort du regretté cardinal Villeneuve, o.m.i. Il nous reste le devoir de prier pour un bon et fidèle serviteur. Pendant 64 ans, il a travaillé pour le bon Dieu. Maintenant, il se repose pour l'éternité.

Fantaisie rimée

Ballade des vieux bazous

Ernest BILODEAU

Il est nombre de mots en "ou"
Dont trop longue serait la liste,
Et qu'en effeuillant tout un chou
On ne saurait suivre la piste.
Petit Poucet, mieux avisé,
Se guidait par la forêt sombre
De quelque silex aiguisé
Qu'il semait à ses pieds, dans l'ombre,
Mais que ferait-il parmi nous?
La rue est pleine de bazous.

C'est un terme mystérieux
Qui se féminise en "bagnole",
Laid véhicule qu'en tous lieux
On voit qui roule et caracole.
Par quel fumiste baptisé
De cette plaisante étiquette
Ou de travers gargarisé
Par quelque chauffeur en goguette?
On n'en a su ni peu ni prou. . .
La rue est pleine de bazous.

Le mot n'est rien, la chose est tout,
On ne s'en sauve qu'à grand peine,
Des Rocheuses jusqu'à Pictou
Il en faut subir l'âcre haleine,
Sauter d'ici, courir de là,
Se jeter dans quelque refuge
Sans même avoir pu dire holà!
Malheur à toi pauvre transfuge,
Tu voudrais bien t'enfuir; mais où?
La rue est peline de bazous.

Ils affichent des numéros
Formant d'étonnantes combines
Où s'entremêlent des zéros
Posés sans ordre ou discipline,
Et changeant selon les pays
De nom, d'aspect ou d'envergure,
Paiges, Durants, ou Bugattis
Vous agrémentent la figure
De l'eau qui gicle à tous les trous;
La rue est pleine de bazous.

Nantis de chassis imprévus
Défiant toute architecture,
Ils ont des airs de chats perdus
Errant avec désinvolture,
Déambulant, brinquebaillant,
Ainsi que d'antiques carosses,
Sur quatre pneus récalcitrants
Et décorés de plaies et de bosses
Reçues en quels Kalamazoos?
—La rue est pleine de bazous.

Ils portent des noms oubliés
Réminiscents d'une autre époque
Et des moteurs ankylosés
Dont on entend le coeur qui toque.
Plaqués de noms qui furent blancs
Et se poussant d'un souffle étique
Ils font craquer tous les ferblancs
D'une charpente fantastique;
Ainsi passent les vieux matous. . .
La rue est pleine de bazous.

ENVOI

Prince bipède ou quadrumane
De Winnipeg ou de l'Anjou,
Que tu sois notaire ou brahmane,
Bel Adonis ou sapajou,
Ne te risque pas en bécane
Où l'on te trouvera dessous!

La rue est pleine de bazous.

Ernest Bilodeau, Ottawa.

M. A.-A. GARDINER



M. W. STAPLETON



M. A.-A. Gardiner, gérant général du trafic-voyageur (C.N.R.), viendra sous peu à Edmonton, accompagné de M. W. Stapleton, de Winnipeg. M. Gardiner a été honoré récemment par le pape et par la France.

MORINVILLE

Dans les milieux ecclésiastiques de notre pays, la semaine dernière s'est passée à suivre les particularités du retour de notre cher et défunt cardinal, dans sa ville de Québec. Les journaux nous ont donné des détails qui nous ont bien fait comprendre toute l'emprise que Son Eminence exerçait sur les catholiques de notre pays. Le deuil fut réellement national et nous n'en voulons d'autres preuves que les foules qui se sont portées à la rencontre de la dépouille mortelle et aussi la présence de tous les hauts dignitaires religieux et civils qui se sont fait un devoir d'assister aux funérailles. Quant à notre population de Morinville, elle oubliera difficilement la visite que Son Eminence nous faisait en septembre 1945.

* * *

Et nos joueurs de gouret? Ils s'en donnent à qui mieux mieux, mais la victoire sur les opposants ne leur sourit pas très souvent. Tout espoir n'est pas perdu de prendre part dans les finales mais il faudra l'emporter de temps à autre sur l'adversaire et ajouter quelques points de plus à notre crédit. Alors que nos jeunes fassent un effort sérieux et pratiquent plus souvent.

* * *

La température est au doux de ce temps-ci et certains en profitent pour jeter les fondations de constructions nouvelles. Ainsi M. Labonté notre populaire boucher commence à construire un réfrigérateur et cela pour le grand public. Il veut que tout soit prêt pour la fin de février et alors il ne faut pas perdre de temps. Ce réfrigérateur public sera d'une grande utilité pour notre population qui devait jusqu'ici s'adresser à Edmonton pour se louer une boîte. Ce sera une amélioration sur le passé et non pas la dernière.

* * *

Les journaux nous parlent de ce temps-ci du travail qui doit bientôt se faire sur les grandes routes et même ils nous disent que le gouvernement provincial y dépensera des millions. Alors nous espérons que notre grand chemin sera parmi les favorisés et qu'avant longtemps l'on pourra se rendre dans la capitale sur le ciment.

* * *

M. Joseph Houle nous est revenu de sa visite dans la vieille province de Québec qu'il n'avait pas revue depuis 55 ans. Sa visite a été plutôt courte car depuis son départ la population a tellement changée qu'il a avec peine reconnu que bien peu de personnes. Heureusement qu'il avait sa fille religieuse à Montréal et cela l'a plus que consolé de l'absence et du départ des anciens amis.

* * *

Nos malades qui sont dans la capitale devraient nous revenir bientôt. Mme Armand Riopel prend des forces continuellement et sa convalescence est l'affaire d'une dizaine de jours. Nous pouvons en dire autant de Mlle Irène Coupal. Son cas était plutôt sérieux mais elle a pu vaincre le mal qui la minait et avant longtemps elle devrait revoir la vieille place de Morinville.

CLUNY

Notre bon curé, le Rév. Père Dubuc, avait la douleur de perdre son père le 2 janvier. Les funérailles eurent lieu à Nicolet, P.Q. Les paroissiens offrent au Père Dubuc et sa famille leurs plus sincères sympathies.

* * *

Mme Julien Nobert nous revenait le 18 janvier après un séjour d'un mois dans la province de Québec. Elle s'arrêta à Ottawa voir son frère le Rév. Frère Justin.

* * *

Plusieurs de nos "curleurs" se sont rendus à Calgary pour le grand tournoi. Il y avait entre autres: MM. Martial Rougeau, Jules Gourdine, Charles Beaudin, Julien Nobert, Pete Reis, A. Scoife, Frank Nowicki, Len Gordon et Bill Somerville. Malgré qu'ils n'aient pas remporté de prix ils ont fait honneur à Cluny.

M. G. Beaudn, qui devait partir, a été transporté d'urgence à l'hôpital Sainte-Croix de Calgary pour être opéré pour appendicite.

* * *

Nous jouissons cet hiver du beau temps doux, très peu de froid.

Le poste de radio le plus puissant du pays

A Newport-Corner, petit village de la Nouvelle-Ecosse, se trouve le poste de radio le plus puissant du Canada. Aucun amateur de radio n'a syntonisé un programme de ce poste, mais sa puissance dépasse quand même celle de toute autre unité radiophonique du pays et ses signaux ont été captés dans un rayon équivalent à la moitié du tour du globe.

Il a coûté au Canada $6,000,000 en 1943, pour donner plus d'efficacité à la marine dans sa bataille contre les sous-marins allemands, mais la marine estime qu'il s'est remboursé amplement dans les trois mois suivants, par le tonnage sauvé, grâce à lui, dans l'Atlantique-Nord.

Caisse populaire de Saint-Albert

Rapport financier pour l'année fiscale 1946

OPERATIONS

REVENUS		DEBOURSES	
Parts sociales	$13,992.23	Parts sociales	$ 4,180.78
Dépôts	6,881.02	Dépôts	2,146.37
Prêts remboursés	22,837.65	Prêts consentis	32,935.20
Intérêts sur prêts	1,182.49	Intérêts sur dépôts	1.42
Amendes	10.00	Dividendes pour 1945	432.38
Frais d'admission	6.25	Placement	1,099.50
Autre revenu (divers	114.57	Dépenses de bureau	44.15
Vente de Bons	900.00	Dépenses diverses	144.61
Int. sur Bons Victoire	39.50	Fonds d'éducation	20.25
Prêt de la Ligue	4,000.00	Assurance sur prêts	150.00
		Loyer et lumière	75.00
		Remboursement Prêt à la Ligue	4,000.00
		Int. sur Prêt à la Ligue	52.92
		Placement Fonds de réserve	182.06
	$49,963.71		$45,464.64
En caisse, 31 déc. 1945	$ 2,235.84	En caisse, 31 déc. 1946	$ 6,734.91
	$52,199.55		$52,199.55

BILAN

ACTIF		PASSIF	
Prêts en cours	$24,662.05	Parts sociales	$26,857.13
Placement	1,099.50	Dépôts	4,734.65
Fonds de réserve (placement)	182.06	Fonds d'éducation	54.61
En caisse, 31 déc. 1946	$ 6,734.91	Fonds de réserve	372.20
		Profits non divisés	659.93
Total de l'Actif	$32,678.52	Total du Passif	$32,678.52

Nombre de membres: 153; emprunteurs: 22; déposants: 4. Total des prêts depuis mai 1944: $59,517.20. Intérêt sur épargnes pour 1946: 3%.

Bureau de direction: W. G. Bocock, président; Andrew J. Kennedy, vice-président; Henri Terrault; Lawrence Barry et Léo Belhumeur.

Comité de crédit: W. J. Veness; John Soloduk et Frank Flynn.

Comité de surveillance: C.-E. Ladéroute; Marcel Curial et John R. Atkinson.

Secrétaire-trésorier: Léo Belhumeur.

Heures de bureau: 9 à 5 tous les jours excepté le samedi. Le soir de 7 à 8 le mercredi et de 7 à 9 le samedi.

Décorations à M. A.-A. Gardiner

M. Albert-A. Gardiner, gérant général du trafic-voyageur, aux chemins de fer nationaux, vient d'être cité à l'honneur par le Gouvernement français. M. le Consul de France à Montréal lui a remis un certificat sur lequel sont gravés ces mots: "A M. Albert Gardiner, en témoignage de gratitude pour sa généreuse assistance à la France durant la guerre de 1939-45."

Ce certificat était signé par M. Robert Prigent, ministre du gouvernement français.

M. Gardiner, un converti au catholicisme, avait aussi été décoré par le Souverain Pontife et élevé au rang de Chevalier de l'Ordre de St-Grégoire le Grand, en reconnaissance des services rendus à la cause des écoles catholiques.

M. Gardiner doit venir sous peu dans l'Ouest donner quelques conférences aux agriculteurs de la Colombie. Il passera une couple de jours à Edmonton. Il sera accompagné dans son voyage par M. Wm Stapleton, de Winnipeg, gérant du trafic-voyageur pour le réseau de l'Ouest.

PLAMONDON

Le grand chemin a été complètement déblayé entre Plamondon et Lac-la-Biche et Boyle. Le gros tracteur à chenille de M. Steed a été mis à l'oeuvre pour cela, par souscriptions volontaires. Le coche de "Canadian Coachways" a repris son service interrompu depuis une semaine.

Des gens entreprenants ont même fait passer le gros chasse-neige jusqu'à cinq milles vers la rive sud du lac. Par le nord de la baie, les camions circulent jusqu'à la rivière La Biche. Il y a tellement d'activité dans les bois, que l'on a peine à trouver quelques hommes au village pour les menus travaux.

L'on annonce tout de même une assemblée des membres de l'Association coopérative, pour le 11 février.

Le R.P. Ouellet, o.m.i., de Breyrat, était de passage ici la semaine dernière, en route pour sa mission d'Avenir, à l'ancien petit lac de l'Ours.

La récente baisse des prix de la pelleterie montre bien à nos Canadiens qu'ils ont bien fait de garder leurs terres, même quand ils se sont installés au bord du lac pour élever des visons. C'est si reposant d'avoir une bonne terre sous les pieds.

Lisez et faites lire la Survivance

FORT KENT

Avec les rapports donnés par notre curé dernièrement, notre petite paroisse compte 84 familles; il y eut 1 sépulture, 5 mariages, 15 baptêmes. Malgré la petite récolte de 1946, et la construction de notre belle grande salle paroissiale, la dette de l'église a diminué de quelques cents dollars.

* * *

Dernièrement aussi avait lieu l'élection des marguilliers. M. Alphonse Levasseur fut élu pour remplacer M. Pierre Gamache, sortant de charge; vu la mauvaise température l'assemblée annuelle des marguilliers, au presbytère, a été remise au dimanche suivant.

* * *

La température changeante que nous avons depuis les Fêtes amène beaucoup de grippe; il semblerait que chacune des familles en est visitée; heureusement qu'il n'y a pas de cas trop sévère. Tout de même chacun a repris son poste chez nos institutrices, excepté Mlle Thérèse Bouchard qui a dû rester au lit plusieurs jours. Nos collégiens sont retournés à leur collège respectif. Nos pécheurs ici et là, ainsi que nos "lumberjacks".

* * *

La semaine dernière nos écoles étaient favorisées de la grande visite de la Révérende Soeur Marie de Ste-Flore D'Auvergne venue de Saint-Laurent, près de Montréal; elle était accompagnée de notre Révérende Mère Provinciale, Soeur Marie de Ste-Germaine. Elles ont visité en même temps les parents de leurs petites religieuses à St-Laurent. Notre Révérende Soeur Supérieure, Soeur Marie de St-Raphaëla, accompagnée de Soeur Marie de St-Marc l'Evangéliste, les conduisirent à St-Paul où elles devaient donner une conférence sur les cercles d'études.

* * *

Jeudi dernier nous avions une soirée de vues animées donnée par le Wheat Pool; le mauvais état des chemins empêcha l'assistance d'être nombreuse.

* * *

Un pénible accident qui aurait pu être fatal arriva il y a quelques jours sur la route du village qui conduit au sud; les chevaux de M. Lezard, qui revenait de l'élévateur Searle, ont pris l'épouvante, comme les guides se cassèrent celui-ci ne put les contrôler; au même instant M. Jean-Paul Campeau, accompagné de son fils revenant du village, eut son auto très endommagée; heureusement les deux ne reçurent aucune blessure.

* * *

Notre école possède maintenant un nouveau système de chauffage; c'est que nos institutrices et nos élèves en sont tous réjouis.

* * *

Le Rév. Père Pelltier, o.m.i., rendait visite à notre curé dernièrement, ainsi que M. l'abbé Thibault, de La Corey.

* * *

Tous sont anxieux de voir passer la charrue à neige du Gouvernement pour ouvrir les chemins devenus impraticables.



Regard en arrière

Ils faisaient peur aux poissons

par Camille LESSARD

Bien que plus âgée que Marie-Anne Boutin, notre petite voisine, je l'aimais bien car elle était une enfant sérieuse et réfléchie et elle m'accompagnait quelques fois à la pêche. Pour hameçons nous nous servions d'épingles crochues: c'était moins dangereux de rester embrochées. Si cette bonne Madame Boutin avait connaissance de ces excursions, elle forçait Marie-Anne à prendre ses jeunes frères et soeurs avec elle de sorte que, durant leur absence, la maman pouvait faire son travail paisiblement.

Dans de telles occasions, afin de leur faire gagner le prix de leur promenade, Marie-Anne obligeait les bambins à piocher les vers nécessaires à l'appât de nos hameçons. Nous nous asseyions tous sur le bord du ruisseau, à l'eau belle et claire comme du cristal. Tout allait très bien jusqu'à ce qu'un poisson se montrait le nez; alors les petits de crier, tout excités: "Regarde Marie-Anne, la belle truite!" ou "le beau goujon" suivant le cas. Marie-Anne, pour toute réponse, leur lançait un regard meurtrier. Les bambins se tenaient tranquilles jusqu'à ce qu'un autre poisson vint à passer; alors la même exclamation s'échappait de leurs lèvres. A la fin, ma petite amie finissait par perdre patience et tombait à bras raccourcis sur les jeunes enthousiastes qui se sauvaient à la maison en hurlant. . . On continuait à pêcher en paix pour quelques minutes quand une voix qui, pour ma petite amie, semblait aussi terrible que la trompette du jugement dernier, se faisait entendre: "Marche à la maison, Marie-Anne, je vais t'apprendre à tuer de coups tes petits frères et tes petites soeurs". . . La fillette ainsi interpellée ramassait piteusement ses agrès de pêche puis, la tête sur la poitrine, s'en retournait en pleurant. Voilà pourquoi tout le bonheur de notre pêche se trouvait gaspillé pour ce jour-là. . .

En 1947?

Londres. — Dans les cercles indiens, on prédit que la république de l'Inde sera proclamée durant 1947, à la suite de l'adoption unanime par l'Assemblée constituante de New Delhi d'une résolution favorisant l'indépendance de la colonie.

LEGAL

Dimanche, après le feu, les gens ont été émerveillés de voir qu'en trois jours la salle s'était convertie en chapelle, à quelques pas des ruines encore fumantes de leur église. Autel, bancs, chaire, orgue; tout était prêt pour les messes et l'assistance était nombreuse et pieuse. Façon éloquente de remercier les personnes qui ont contribué par leur talent et leur travail à l'accomplissement de pareille transformation, apparemment impossible. L'épreuve tourne à la louange, à l'honneur, à la gloire de ceux qui savent y faire face.

* * *

Legal a appris avec regret le décès de Mme Arsène Pelletier de Saint-Albert. Née Cécile Coulombe, elle était l'aînée de la famille de M. et Mme Delphis Coulombe.

* * *

Mme Joseph De Champlain a reçu la nouvelle d'Ironwood, Mich., que son frère, M. Adélard Parent était décédé. Le défunt accompagné de son épouse et de son fils était venu à Legal lors de l'ordination de l'abbé Claude.

* * *

En même temps, M. Stanislas Lamoureux, résident au village, est mort à Edmonton où ses funérailels ont eu lieu. Il laisse ici son fils, M. Léonard Lamoureux, et un autre, Léandre, dans le grand Nord.

* * *

On annonce de Westlock, le mariage de Mlle Jeannette Sauvé, fille de M. et Mme Arthur Sauvé, à M. J.-F. Desranleau, autrefois de Morinville.

* * *

M. et Mme Donat Bougie, de Vancouver, était de passage au village chez Mme Lecavalier et les autres membres de la famille.

* * *

M. et Mme Achille Bergevin (Lauranna Lamarche) ont fait baptiser un fils, Roger-Guy, avec M. et Mme J.-H. Demore comme parrain et marraine, représentés par M. et Mme Ernest Lamarche.



CBK, 540 klcs. — Emissions françaises pour la semaine du 3 au 8 février 1947. L'horaire est donné en heure normale des montagnes.

Lundi 3 février
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mardi 4 février
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — L'école des parents
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Mercredi 5 février
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Jeudi 6 février
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.45 p.m. — Les Voix du Pays.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Vendredi 7 février
4h.00 à 4h.15 p.m. — La Chanson française.
4h.15 à 4h.30 p.m. — Céleste et Valentin
4h.30 à 4h.45 p.m. — Un Homme et son Péché.
4h.45 à 5h.00 p.m. — Radio-journal.

Samedi 8 février
3h.00 à 3h.15 p.m. — Notre Français sur le Vif
3h.15 à 3h.45 p.m. — Questionnaire de la Jeunesse.
3h.45 à 3h.55 p.m. — La Bonne Chanson.
3h.55 à 4h.. p.m. — Bulletin de nouvelles.

Watrous, 20 janvier 1947.

Berthe Baril

Une action vaut exactement ce que vaut l'intention qui l'a commanndée.

Arnault.

BEAUMONT

Nous avons eu notre assemblée annuelle de la caisse populaire. A cette occasion nous avions parmi nous M. Hébert, inspecteur des caisses, venu d'Edmonton. De nouveaux officiers furent élus. M. Eric Vallée a été nommé président et Mme Lucien Leblanc, secrétaire.

* * *

Nous avons tenu aussi l'assemblée de l'A.C.F.A. Le secrétaire, M. Eugène Bérubé, lut les minutes de la dernière assemblée, et le président, M. Alexandre Bérubé, nous fit rapport du congrès à Edmonton. Ce fut très intéressant. On y discuta plusieurs points très importants.

* * *

Le 24 M. Joseph Leblanc quittait Beaumont pour Winnipeg où un bon emploi du gouvernement l'attend. Il donnera des conférences sur les poules et les oeufs.

* * *

Baptême:—Léo-Raymond-Rémi, enfant de M. et Mme Maurice Gobeil (Fernande Bilodeau). Parrain et marraine: M. et Mme Léo Chalifoux, oncle et tante de l'enfant.

Notre boucherie est ouverte au public. M. André Fontaine vous invite à la visiter.

Pour le reste, tout est bien tranquille dans la paroisse. Les poules ne pondent encore qu'un oeuf par jour.

Dernier contingent de militaires rapatriés

Montréal, janvier. — Le dernier contingent de militaires canadiens à être rapatriés au Canada est arrivé à Halifax en fin de semaine, à bord de l'Aquitania. Il y a un peu plus de sept ans, c'est de ce même port des provinces maritimes que la première division canadienne partait pour outre-mer. Depuis, a déclaré M. E. Doke, agent général du service des voyageurs du Canadien National en charge du transport des militaires pour le Réseau, plus de 1,200,000 de militaires sont partis de Halifax ou y sont arrivés sur les lignes du Canadien National.

Service de Librairie française de l'A.C.F.A.

Heure de Bureau:
9 h. 00 à 12 h. 00;
1 h. 30 à 4 h. 30;

Adresse:
10010 - 109ème rue,
La Survivance,
Edmonton, Alberta.

Nouvelles Collection des Contes de Fées —
Belles illustrations à chaque page. 12 pages 6¼"x5¼"
Le Petit Chaperon Rouge — Le Chat Botté — Jacques le Vaillant — La Poule Rousse et le Grain de Blé — Jacques et les Haricots Géants — Le Bonhomme de Pain d'épice — L'histoire de Poulette — Les Trois Ours — Les Trois Petits Cochons — Les Trois Petits Chats. .... Chacun .05

Albums Fracette et Riquet (Genre "Funnies") —
Chaque album illustré en couleurs

Les Aventures de Bill, Bock et Kay, 8"x12"	.25
Les Aventures de Wo-Wang et Simmy, 8"x12"	.25
Les Aventures de Lionel	.25
Dédé le Petit Pélican	.25

Contes pour les petits ....magnifiques couleurs) —

Album "Jeannot Lapin" 10"x12"	.25
La Poulette Brune et le Grain de Blé, 10"x12"	.25
Les Trois Petits Chats, 9"x12"	.20
Boum et Patapouf, 9"x12"	.20
Contes de ma Mère l'Oie, 9"x12"	.20
Histoires enfantines 9"x12"	.15

Pour les Jeunes de 15 ans et plus — Romans historiques, par Marie-Claire Daveluy. Volumes 9"x6" illustrés.

Une révolte au pays des fées	.60
Sur les Ailes de l'Oiseau Bleu	.60
Les Aventures de Perrine et de Charlot	.60
La Captivité de Charlot	.60
Charlot à la Mission des Martyrs	.60
L'idylle de Charlot	.60
Perrine et Charlot à Ville-Marie	.60
Le Coeur de Perrine	.75
Le Richelieu Héroïque. — Histoire des Jours tragiques de 1837, 295 pages, couverture en couleurs	.75
Le Mariage de Josephte Précourt	.75
Le Filleul du Roi Grolo	.75

Jules Vernes (Paris) —
L'influence de Jules Verne sur son époque fut profonde et ses vues prophétiques se sont trouvées pour la plupart réalisées.

Chaque volume luxueusement édité comprend environ 260 pages. Illustré de très nombreux dessins. Avec couverture artistique en huit couleurs. Paraîtront prochainement: nombre d'autres titres choisis parmi les plus belles créations de Jules Verne.

Cinq semaines en ballon	$1.00
Le tour du monde en 80 jours	$1.00
De la terre à la lune	$1.00
Autour de la lune	$1.00

* * *

Nous avons aussi en vente un excellent choix d'albums populaires pour les jeunes, romans d'aventures, livres pour jeunes filles, auteurs canadiens, livres de la bonne chanson, etc. Nous pouvons vous procurer tous les livres que vous désirez. Si nous ne les avons pas en magasin, nous nous les procurerons dans le plus bref délai. Nous vendons au prix courant de toutes les librairies. Adressez vos commandes à: Librairie française de l'A.C.F.A., La Survivance, Edmonton.

N.B.—Ajouter frais de transport par la poste.

Formule de Commande

NOM ....

ADRESSE ....

....

Ci-inclus la somme de $......

en paiement des livres suivants que je désire acheter et dont voici les noms:

....

....

....

....

....

....

....

SAINT-PAUL

La mort est venu de nouveau faucher chez les nôtres. M. Denis Lajoie est mort accidentellement au chantier près du Lac-la-Biche où il était allé visiter et travailler avec ses copains de Saint-Paul. Bon vivant, toujours joyeux et plein d'histoires, M. Denis avait un grand nombre d'amis dans la paroisse. A sa famille attristée par le choc de cette perte subite, nous offrons nos sincères condoléances.

* * *

L'assemblée des membres de la société "Famille et Ecole" fut tenue le jeudi 23 janvier et une assistance considérable eut le plaisir de voir un tableau symbolique qui expliquait fort bien le fonctionnemnt de l'Organisation des Nations Unies.

Les élèves qui faisaient partie du tableau vivant, nous expliquèrent tour à tour les buts divers du Secrétariat du Conseil économique et de la Cour internationale de Justice. Ce fut très intéressant et très instructif.

Le groupe appuya une résolution, proposée par Mme D. Gamache, demandant au gouvernement provincial de venir en aide à l'éducation dans la province et de suppléer aux taxes locales en payant 50 p.c. des frais de l'éducation au lieu du 20 p.c. que le département paie actuellement.

Cette assemblée fut très instructive et il y a certainement raison de se demander pourquoi les parents vraiment intéressés au bien-être de leurs enfants ne s'y rendent pas en grand nombre.

* * *

Samedi le 24 avait lieu l'assemblée annuelle du district scolaire de Saint-Paul. Ici encore le nombre des contribuables était minime. Les commissaires et le personel enseignant peuvent conclure que tout va bien puisqu'il n'y a pas de critiques au sujet de l'administration, mais ce manque d'intérêt n'est pas encourageant. Canadiens de Saint-Paul, l'école de Saint-Paul est votre oeuvre. Veillez-y!

* * *

Dimanche le 25 a eu lieu une assemblée de l'A.C.F.A. M. Paul Gibeau rendit compte à l'assemblée des activités de l'Association à Saint-Paul. La collecte pour la Journée de l'A.C.F.A. n'est pas terminée, mais jusqu'ici nous avons fourni $150. à l'Exécutif central et nous allons bientôt atteindre l'objectif de $250. fixé par l'Exécutif.

Au cours de l'assemblée nous avons formulé le programme d'une soirée récréative qui aura lieu le 23 février. Nous vous en donnerons des détails dans le prochain courrier.

LOS-ANGELES

Un professeur de l'est des Etats-Unis a dit, dans un discours, que la population du sud de la Californie était stérile, car les bébés s'y font rares. Il s'en est pris particulièrement à Hollywood. Comme on lui en met sur le dos, à Hollywood! D'habitude, Hollywood ne se trouble pas pour si peu. Cette fois, pourtant, on répondit au professeur; on lui donna un démenti. Hollywood est rempli de toutes sortes de choses, c'est entendu. On y trouve même des bébés. Sur les tapis des maisons marchent ou se trainent partout de petits enfants. Et qui donc les a mis là? Le professeur?

* * *

Comme l'oeuvre elle-même de la sainte Mère Cabrini à Los Angeles, la paroisse qui porte son nom, près de San Fernando, commence pauvrement. Comme il n'y a pas encore d'église paroissiale, on dit la messe dans des maisons privées ou dans un restaurant. Cela nous parait étrange dans un district qui possède 105 églises.

* * *

Un marchand juif du Massachusetts, retiré des affaires et qui a établi sa résidence ici, a cancellé les dettes des anciens clients de son épicerie de là-bas. Elles s'élevaient à environ $10,000. La raison? C'était Noël, et il venait d'apprendre qu'il était grand-père.

* * *

Les sardines, chétives par leur taille mais importantes par leur nombre, ne sont pas plus bêtes que les autres poissons. Elles jouèrent, cette année, un bon tour aux pêcheurs de Monterey en ne se présentant pas au rendez-vous habituel. Une grève, quoi? Alors les bâteaux de pêche quittèrent Monterey pour San Diego. Comme les établissements de mise en conserve, à SanDiego, étaient insuffisants, les gens de Monterey durent faire transporter les sardines dans leurs établissements. On vit alors une procession de dix grands camions sur la route. En arrivant chez eux, quelle ne fut pas leur surprise de voir leur océan rempli de sardines!

* * *

Un chien, acteur à Hollywood, fait le tour de son studio tenant dans sa gueule une boite et distribuant des cigars. Il vient d'être "papa" pour la onzième fois.

Entre l'Angleterre et l'Australie

Londres. — Le duc de Gloucester, frère de Sa Majesté, est revenu à Londres après avoir servi deux ans comme gouverneur général d'Australie.

Le **Daily Telegraph** a annoncé qu'on projette une visite en Australie pour la famille royale, après sa visite en Afrique-du-Sud, mais qu'on n'a fixé aucune date.

La Corey

Dimanche dernier les syndics d'église se réunissaient au presbytère pour leur soirée annuelle. On joua aux cartes et l'on s'amusa joyeusement jusqu'à une heure avancée.

* * *

Récemment, le premier baptême de l'année fut enregistré alors que M. et Mme André Lord présentaient leur premier-né. M. et Mme Louis Bureau représentaient le parrain et la marraine, M. et Mme Eugène Lord, de Holyoke, grands-parents. L'enfant a reçu les noms de Joseph-Eugène-Denis.

* * *

Mme Albert Ouellette a été obligée de retourner en ville pour soins médicaux. Elle venait d'arriver dans son foyer. Par contre, Mme Edgar Goulet est arrivée de l'hôpital d'Edmonton où elle a subi une opération.

* * *

Mme Eugène Chouinard a donné naissance à un garçon. Elle reviendra bientôt chez elle.

* * *

Plusieurs se préparent à partir pour les chantiers.

* * *

La Rév. Mère Provinciale, accompagnée de la Soeur Paulin, tante de notre supérieure locale, font actuellement leur visite canonique à nos religieuses. Auparavant ces Mères venaient de Nicolet.

* * *

A la première réunion des Dames de Sainte-Anne, les officières de l'an dernier furent réélues, c'est-à-dire Mmes Louis Dumain, présidente, H. Verrier et A. Bureau, assistantes.

* * *

Mme Louis Bureau vient d'être transporter à l'hôpital Saint-Louis.

Campagne contre le vice

Lake-Success, N.-Y. — La commission sociale des Nations-Unies a proposé de remettre sur le tapis le programme de la défunte Société des Nations touchant la suppression du vice dans le monde, en lançant une campagne contre la prostitution, les publications obscènes et la traite des femmes et des enfants. Les membres de la commission sont d'avis que le vice ne peut être éliminé tant que les conditions sociales ne se seront pas améliorées, mais ils ajoutent que les Nations-Unies pourraient travailler à restreindre de tels maux. La commission a proposé l'adoption de la convention de la S.D.N. portant sur la traite des femmes et des enfants, le pacte de 1923 sur la circulation des livres, magazines et autres publications obscènes, et le traité de 1937 concernant "l'exploitation de la prostitution". La commission affirme que la traite des femmes et des enfants est considérable dans l'est de l'Europe.

Il leur demande d'oublier

Winnipeg. — Le seul journal japonais publié au Canada a demandé aux Canadiens d'origine japonaise d'oublier le passé.

Le journal qui porte le nom de "Nouveau Canadien", et qui est publié à Winnipeg, dit que les Canadiens d'origine japonaise n'ont pas toujours obtenu justice au Canada, mais il demande à ses lecteurs d'oublier cela et de se conduire en vrais citoyens canadiens.

TANGENTE

Dimanche le 19 janvier, une soirée paroissiale au profit de l'église avait lieu au second étage du pensionnat. MM. Maurice Boivin, Georges Bouchard, Lucien Chaput, Mmes Amédée Mailhot et Alfred Boivin en avaient l'organisation. Malgré la très froide température, une bonne assistance locale, complétée par un groupe d'Eaglesham, mit de la gaieté, de l'entrain et de la joie. Remerciements à tous et à chacun pour leur coopération rémunératrice. La prochaine soirée aura lieu le 16 février et, cette fois, nos enfants d'école en feront les frais et donneront une pièce de théâtre en trois actes.

* * *

Voici les noms des souscripteurs à l'A.C.F.A. après le 19 janvier: M. Joseph Gillon: $2.00; M. Alphonse Sylvestre: $1.50; ont donné $1.00: MM. Rolland Portelance, Philippe Chénard, Anselme Jacob, Elphège Bédard, Maurice Boivin, Maurice Morel, Lucien Chaput, Olivier Cloutier, Solim Nadeau, Ernest Doucet,. Pierre Martiche, Jean Pouthron, Jean Pelletier.

Merci à tous ces souscripteurs. Quant aux autres, leurs noms paraîtront au fur et à mesure que la contribution parviendra au comité local.

* * *

Sont revenus des hôpitaux, Mme Joseph Chénard, M. Roméo Langlois, M. Philippe Chénard, M. et Mme Théophile Legault.

* * *

M. Joseph Dumas, de Girouxville, passe quelques jours au milieu de nous. Nous le remercions de sa coopération à la soirée paroissiale.

* * *

M. et Mme Isidore Langlois sont déja en route pour la vieille province de Québec qu'ils n'ont pas revue depuis 1929. Ils se rendront aussi aux Etats-Unis visiter leurs parents et amis. Bon voyage!

* * *

MM. Léo et Adrien Langlois auront la responsabilité du bureau de poste et du magasin général.

De très belles intentions

Londres. — La Grande-Bretagne a exprimé de nouveau sa volonté d'accorder à la Birmanie son indépendance complète et les Birmans ont immédiatement répliqué qu'ils désiraient se détacher de l'Empire "aussitôt que possible".

Le premier ministre Clement Attlee a annoncé que la Grande-Bretagne ne désire qu'une chose: "hâter l'heure de l'indépendance de la Birmanie. La Birmanie indépendante pourra demeurer ou non dans le Commonwealth britannique." "C'est au peuple de la Birmanie de décider de son sort", a ajouté M Attlee. "Nous n'avons nullement l'intention de retenir quelque pays que ce soit dans les cadres du Commonwealth et de l'Empire".

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

COMMUNIQUE DE LA FEDERATION CANADIENNE-FRANÇAISE DE LA COLOMBIE BRITANNIQUE

Notre Fédération prie la rédaction française de la presse canadienne, de porter l'écho de son souvenir ému et de ses chaleureuses et très vives félicitations, au Docteur Adrien Pouliot, Doyen des Sciences à l'Université Laval, et ancien président du Comité Permanent de la Survivance française en Amérique du Nord, pour l'honneur insigne qui lui fut récemment conféré par Sa Sainteté Pie XII, en le nommant Chevalier de l'Ordre de Saint Grégoire le Grand.

Les Canadiens français de la Colombie Britannique, doivent une immense dette de reconnaissance au dévouement et à la générosité de notre éminent compatriote, qui fut aux heures les plus sombres et difficiles l'ami le plus fidèle et tout dévoué.

I. Burnada
Sec. gén. de la Féd. C.-N. de la C. B.

Cercle de Vancouver

Une nombreuse assistance remplissait la salle des Forestiers à la soirée du Cercle samedi. Ces veillées récréatives qui permettent aux jeunes de faire la connaissance de ceux de leur langue et de leur religion, ont préparé jusqu'à présent la fondation de plusieurs foyers, et d'après dame rumeur nous aurons prochainement de très intéressantes nouvelles à annoncer.

N'oubliez pas la soirée de dimanche, le 2 février.

* * *

Décès:—

Est décédé à l'hôpital Saint-Paul, le 21 janvier, Mme Josephine Brabant, âgée de 67 ans (2941-47e avenue ouest) veuve de feu Angus Brabant. Elle laisse trois fils: Eli, de Sacramento, Californie; Horace, de White Horse, Yukon; Frank, de Vancouver, et sa soeur Mme G. Bryant, de Vancouver. Les funérailles eurent lieu en l'église Saint-Jean. Le Rév. Père John Teague était le célébrant. La dépouille mortelle fut transportée au cimetière "Vue d'Océan".

A l'hôpital Saint-Paul, le 7 janvier, est mort, à l'âge de 88 ans, M. Noël Baril qui habitait Vancouver depuis 40 ans. Il laisse un frère à St-Boniface. Le service eut lieu à la paroisse du St-Sacrement.

* * *

M. et Mme Bernard Gagnon(1275-4e avenue ouest) annoncent la naissance de leur premier enfant, une fille, Patricia-Michelle, née à l'hôpital St-Paul le 15 janvier.

* * *

L'arrivée de M. et Mme L.-P. Bougie, de Bonnyville, chez leurs parents M. et Mme Donat Bougie durant la saison des fêtes, fut une cause de réjouissance. C'était la première fois depuis 11 ans que la famille était réunie au complet pour le jour de l'an.

M. et Mme Donat Bougie sont allés à Edmonton pour assister à la célébration du 50ème anniversaire de mariage de M. et Mme J. Normandeau. M. Normandeau est le frère de Mme Bougie. Nos meilleurs voeux de santé et de prospérité aux heureux jubilaires de la part du Cercle canadien-français de Vancouver.

* * *

Parmi les visiteurs de St-Paul, Alta, qui sont venus à la Côte récemment, nous remarquons M. et Mme V. Lafrance chez leurs parents, M. et Mme Léonard, et leurs nombreux amis de Vancouver; M. et Mme H. Plante qui ont passé quelques jours chez leur frère à New-Westminster.

* * *

Cordiale bienvenue à M. et Mme Roland Bourgeois et leurs deux fillettes qui viennent de St-Albert pour résider à Vancouver. Mme Bourgeois est la soeur de Mme V. Robert, de Burnaby.

* * *

Jeudi dernier, de 5 à 6 heures, l'exécutif du Cercle canadien-français de Vancouver et le sénateur et Mme A. Blais ont reçu à la résidence de ces derniers en l'honneur de l'honorable et de Mme Lionel Chevrier, d'Ottawa, qui étaient de passage à Vancouver. Un groupe représentatif des nôtres eut le plaisir de causer quelques moments avec le distingué visiteur et sa charmante compagne qui se sont déclarées enchantés de trouver des compatriotes à l'autre bout du Canada. Nous avons apprécié leur beau geste d'avoir bien voulu accepter notre invitation bien qu'ils eussent si peu de temps à leur disposition; ils partaient le soir même pour l'Est.

* * *

Le 24 janvier est morte à l'âge de 69 ans, à sa résidence (2524 rue Georgia est), Hermine, veuve de Joseph Robitaille. Lui survivent: deux fils, Emmanuel et Léo, de Vancouver; trois filles, Mme Laura Butcher, Mlle Marguerite, de Vancouver, et Mme Béatrice Donohue, de Williams Lake, C.B.; et deux frères dans la province de Québec. La messe de requiem a été chantée par le Rév. P. Wheeler, o.s.m., en l'église de Notre-Dame des Sept Douleurs à 10 heures le 28 janvier et l'inhumation a pris place au cimetière "Vue d'Océan", section du Calvaire. Condoléances à la famille éprouvée de la part du Cercle canadien-français de Vancouver.

Annonces classifiées

CHEZ "TOWER'S"

Bons repas de famille. Cordialité et hospitalité. "Tower's", 10432, avenue Jasper, Edmonton.

Compatriotes désireux de vous établir dans des centres canadiens-français ou à Edmonton, soit sur fermes ou dans places d'affaires, j'ai en vente plusieurs propriétés de choix qui feraient sans doute votre affaire. Pour détails, écrivez à Robert Croteau, agent d'immeubles, 10043, ave Jasper, Edmonton, Alberta.

MENAGERE DEMANDEE

Fermier, veuf, demande ménagère pour prendre charge de la maison, pas de travail d'extérieur. Personne sérieuse de 30 à 40 ans qui parle français. Ferme à cinq milles du village. S'adresser à Louis Perrault, Galahad.

MAISON A VENDRE

Bonne maison de trois chambres avec lot de 50x150, dans le village de Saint-Albert, près du centre. Possession environ 2 semaines. Pour vente immédiate, $3,050,000 tout comptant. Autres propriétés à vendre à de bonnes conditions. S'adresser à Léo Belhumeur, immeubles et assurances, St-Albert, Alberta.

GARAGE A VENDRE

Situé dans un grand centre fermier canadien-français sur une route gravelée, avec outillage et accessoire moderne. Prix: $12,000. Le bâtiment peut être acheté séparément. S'adresser à Boîte 35, la Survivance.

EPICERIE A VENDRE

Epicerie avec résidence de 6 appartements à l'arrière, sur la rue Principale. Boulangerie équipée à même, comprenant pétrin mécanique, four couvert. Hangar à farine pouvant contenir mille sacs. Tout en stucco. Garage. Eau chaude et eau froide courante. Clientèle établie. Raison santé. S'adresser à M. Joseph Chartier, boîte 15, Chauvin, Alta.

Soirée pour les Missions

La partie de cartes missionnaire organisée par les élèves du Pensionnat de l'Assomption aura lieu dimanche le 16 février à 8 heures p.m., dans la salle du Sacré-Coeur. Le prix d'entrée est de 25c.

On y jouera au whist et au bridge. *Les organisatrices parlent de beaux prix et de programme intéressant.*

Nous souhaitons plein succès à nos jeunes dans leur noble effort missionnaire.

Une grave crise religieuse

Cité du Vatican. — Le pape Pie XII, s'adressant à 400 femmes du mouvement "de la renaissance chrétienne", a dit que la présente crise religieuse "est peut-être la plus grave que l'humanité ait jamais traversée depuis le commencement du christianisme".

Pour la vaincre, a-t-il dit, "il faut vivre le christianisme dans sa plénitude, avec la plus grande persévérance", et "suivre l'exemple franc et courageux de tous ceux — hommes et femmes — qui vivent dans le monde, et qui sont toujours prêts à combattre pour leur foi."

"La vie et la pensée modernes", a dit le pape, "doivent faire un retour à l'arrière, vers la pensée du Christ".

La seule source de salut est la foi catholique romaine qui ne doit pas "être mutilée, diminuée ou adoucie, mais bien pleine de son intégrité, sa pureté et sa force".

On doit reconnaître, a ajouté le pontife, qu'avec les conditions de vie moderne, "pour demeurer dans la foi, toujours et partout, sans réserve et sans compromis avec les commandements de Dieu, il faut tous les jours un contrôle de soi-même, un effort constant, un sacrifice qui quelquefois atteint les sommets de l'héroïsme".

Club La Salle
(IMMACULEE-CONCEPTION)

Lors d'une réunion tenue dimanche dernier dans la salle paroissiale, plus de 130 personnes membres et parents, assistaient à une des plus intéressantes soirées de la saison. M. Marcel Blackburn, président du club, souhaita d'abord la bienvenue à tous les parents et membres, puis introduisit les chefs des différents comités qui donnèrent un compte rendu des activités du club. Ces rapports furent présentés par M. Jean Letain, trésorier; Mlle A. Blackburn, comité social; Marcel Maheu, comité dramatique et musical; Jean Pariseau, sports, ainsi que par Mlles Yolande Boisvert, Cécile Blackburn et J. Villeneuve comme représentantes au conseil central. Ces divers rapports, bien que brefs, servirent à mettre les parents au courant du travail qui se poursuit dans le club afin d'en assurer le succès.

Quelques moments plus tard, une série de jeux furent mis en marche, auxquels les plus âgés comme les jeunes participaient. Il faisait plaisir aux jeunes de voir l'enthousiasme et la gaieté de la vieille génération en train de se divertir.

Au cours de la soirée, les membres du club furent appelés à élire une aspirante à la candidature que la jeunesse catholique d'Edmonton présentera au carnaval d'hiver qui aura lieu en février. Bien que plusieurs noms apparaissaient sur les bulletins, Mlle Yolande Boisvert reçut la majorité des votes ainsi que les honneurs qui en decoulent.

Après un délicieux goûter servi par les membres de l'exécutif, M. Limoges se fit l'interprète des parents pour exprimer aux membres du club ainsi qu'à son zélé directeur, M. l'abbé Ketchen, la joie et le plaisir qu'ils ressentaient après la belle soirée qu'ils venaient de passer.

Les arrangements pour l'excursion à Banff, le 8 février, ont été complétés et un dernier appel est lancé aux membres qui voudraient prendre part à cet événement unique de l'année.

Le divorce banni en Italie

Rome. — Dans la constitution de la nouvelle république italienne, il n'y a aucune législation concernant le divorce.

La commission qui est à rédiger la constitution, a approuvé par un vote de 29 à 26, un article spécifiant que la loi régissant le mariage vise à garantir l'indissolubilité du mariage et l'unité de la famille.

Mécontent du Canada

Ottawa. — Un journal commercial britannique, "The Corn Trade News", dit qu'on est de plus en plus mécontent, en Grande-Bretagne, de la façon dont le Canada exécute son contrat de blé avec les autorités britanniques. Le journal se plain surtout de retards dans les livraisons de blé.

Marque d'estime à M. Sherwood Fox

Québec. — L'Université Laval a conféré un doctorat honorifique ès lettres au Dr William Sherwood Fox, président et vice-chancelier de l'Université Western, à London, Ont., en appréciation de son travail en faveur de la bonne entente entre Canadiens de langue française et de langue anglaise.

Une bonne année fiscale

Frédéricton. — Le Nouveau-Brunswick a vu l'une de ses années fiscales les plus prospères depuis longtemps, selon les chiffres révélés par l'honorable J.-J. Hayes-Doone, trésorier de la province. Le Nouveau-Brunswick avait le 31 octobre un surplus de $2,287,115, après avoir reçu et payé plus d'argent que durant toute autre période de douze mois de son histoire.

La production de la semence de mil

Quoique la production de 930,000 livres de semence de mil au Canada en 1946 ait été de 400,000 de moins qu'en 1945, il y a un approvisionnement disponible suffisant pour répondre à tous les besoins du Canada. Une partie de la semence a été dirigée sur le marché d'exportation. Comme l'on obtiendra peut-être des prix relativement élevés pour les trèfles et la luzerne, il est possible que la consommation domestique de semence de mil augmente d'après les renseignements fournis à la conférence fédérale-provinciale de 1946 sur l'agriculture.

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

Appellations

Devant les tribunaux on dit aux juges "Votre Honneur", dans la société simplement "Monsieur". Le lieutenant-gouverneur est aussi "Son Honneur"; au consul on dit: "Monsieur le consul". En France on dit "Monsieur le Docteur" aux médecins et "Maître" aux avocats et aux notaires. Ici le non "Maître" n'est pas employé et on dit seulement "Docteur". Rien de plus ridicule et de plus déplacé que d'entendre dans une conversation, une jeune fille employée dans un bureau d'avocat, de notaire, de médecin ou autres appeler ces derniers par leurs surnoms.: Jos., Paul, etc. Elle doit encore moins les interpeller de cette manière. Et ceux-ci doivent toujours dire Mlle à leurs employées. Un vieux médecin ou un avocat âgé se permettra peut-être d'appeler une jeune employée par son surnom, et encore. . . on trouve beaucoup plus de courtoisie chez les anciens que chez certains jeunes de nos jours.

Un mari en parlant de sa femme ne doit pas dire Mme Lebon mais "ma femme"; il dira aussi mon fils, ma fille en ajoutant le prénom; une femme ne dit jamais M. Lebon mais "mon mari"; avec les intimes, elle peut l'appeler de son surnom Paul, Eugène, etc. Aux domestiques on dira Monsieur, Madame, Mademoiselle en leur parlant de leur maître. En parlant de son mari, une femme ne dit pas "le docteur", mais "mon mari" cependant en parlant à des presqu'étrangers elle dit "mon mari le docteur Lebon".

On ne demande jamais à un homme des nouvelles de sa dame, de ses "garçons", de ses "demoiselles", mais de "son fils", "sa femme", "sa fille" et de ses enfants; s'ils ont moins de douze ans, on dit "vos garçons", "vos fillettes". Si les rapports sont cérémonieux on dit: Comment va Mme Lebon? Mes demoiselles vos filles, Madame votre mère, M. votre père? Mais on ne dit pas "M. votre mari", "Mme votre femme". En France et chez les Canadiens français, il est contraire à la politesse de dire: Comment allez-vous, Mme Lebeau? on dit simplement "Madame". Par contre, en s'adressant à une Anglaise on doit dire "Mrs. Jones, Miss Smith". Les appellations "ma bru", "mon gendre", "beau-papa", "belle-maman", sont de mauvais ton; on dira "mon fils", "ma fille", en donnant les prénoms; Monsieur ou Madame, 'mon père", "ma mère" pour le beau-père et la belle-mère. Une jeune fille en parlant de ses parents dit "mon père", "ma mère"; dans l'intimité seulement dit-elle "papa", "maman".

Délicate est la situation des enfants dont le père ou la mère se remarient. Persister à dire "Monsieur et Madame" est presque injurieux quand on vit en bons termes. Le plus simple est de dire "Père", "Mère", qui en somme sont les mots propres en français. Il n'y a pas d'autres substantifs pour les désigner. La langue française n'y a pas pourvu; ni les autres langues non plus j'imagine. Chez nous, le docteur G. s'étant remarié peu de temps après la mort de sa femme, ses enfants âgés de 4, 5, 6 ans se rappelaient bien leur mère. Leur ayant dit d'appeler la nouvelle madame G. "maman" les petis instinctivement d'eux-mêmes avaient trouvé l'appellation: Maman-madame.

ORIZE

Rôle de la police dans la société

Ottawa. — Les cours de la Gendarmerie fédéral dans les écoles ont pour premier but de former de meilleurs citoyens en enseignant le sens du devoir, le respect de la discipline et de la courtoisie, et en donnant un aperçu général du fonctionnement du gouvernement, de la politique et des choses de l'Etat, a dit le sous-inspecteur W.-H. Kelly, de la Gendarmerie royale, au déjeuner du club Zonta au Château Laurier.

Un autre but de ces cours qui se donnent maintenant dans un grand nombre d'écoles à travers le pays, est de faire connaître aux jeunes les vraies fonctions de la police dans la société. "On pense très peu à l'agent de police comme à un serviteur du public, a dit l'inspecteur. On apprend surtout à le craindre. Et pourtant, les enfants devraient apprendre à se conformer à la loi parce que c'est leur devoir et non parce qu'ils ont peur de la police".

Avertissement

Ottawa. — Le directeur de l'union du C.I.O. des ouvriers de l'acier, Charles Millard, a averti le gouvernement fédéral que, s'il y a une nouvelle augmentation du coût de la vie, les ouvriers devront faire de nouvelles demandes d'augmentation de salaire.

Chez les astronomes

Toronto. — M. J.-W. Campbell, de l'université de l'Alberta, a été élu président de la société royale d'astronomie du Canada, lors de la réunion annuelle de cette société. M. Campbell succède à M. A.-E. Johns, de l'université McMaster de Hamilton, qui avait été président ces deux dernières années.

Encourageons nos jeunes

Dimanche le 2 février, à 8 heures p.m., dans la salle paroissiale de St-Joachim, aura lieu une soirée française sous les auspices de la Société d'Enseignement post-scolaire. M. Bouvier présentera quelques films documentaires de l'Office national du Film. Parmi ceux qui prendront part au programme de musique et de chant, mentionnons le Père Forestier, Mlles Lina Caouette, Rose-Marie Fontaine, Marcelle Lorieau, Thérèse Trottier, Thérèse Turgeon et M. Paul Pariseau.

N'oublions pas de nous rendre à la salle Saint-Joachim, dimanche, pour encourager nos jeunes artistes.

ST-JOACHIM

Nous le regrettons beaucoup; dans le compte rendu des noces d'argent de M. et Mme J.-N. Gosselin, par inadvertance, plusieurs noms ont été omis sur la liste des invités, nommément: MM. et Mmes P. Benoit, P. Côté, J.-M. Fontaine, L. Picard et A. Rousseau.

* * *

La semaine dernière, plusieurs amies de Mme Larue de la 110ème rue se rendaient chez elle, fêter son 83ème anniversaire de naissance. C'était une fête-surprise qu'on lui avait préparée. Mme Larue est encore très alerte, on la voit passer chaque matin se rendant à la messe avec son inséparable Mlle Gobeil. La digne octogénaire fut enchantée de ce geste amical de ses amies et voisines. Nous lui souhaitons de longues années et bonne santé.

* * *

M. et Mme Benoit Turdel, de Red Deer, sont actuellement de passage à Edmonton.

Le traité de Latran sera respecté

Rome. — Les traités de Latran signés par feu Sa Sainteté le pape Pie XI et Benito Mussolini, en 1929, ont été incorporés au projet final de la nouvelle constitution italienne, avec l'approbation de la commission constitutionnelle de 75 membres.

Les radicaux ont combattu l'incorporation des traités de Latran, régissant les relations entre l'Eglise et l'Etat, mais la plupart des membres de la commission se sont prononcés en sa faveur. Le nouvel article de la constitution, ainsi que tous les autres, seront soumis à la ratification de l'Assemblée constituante publique plus tard cette année.

L'article en question se lit comme suit dans sa forme finale:

"L'Etat et l'Eglise catholique sont, chacun dans leur propre sphère, indépendants et souverains. Leurs relations sont régies par les traités de Latran. Toute modification de ces relations, acceptée de part et d'autre, n'exigera pas une revision de la constitution".

Demande rejetée

Londres. — Un député conservateur au Parlement a proposé que l'Italie paie la somme de $116,000,000 comme compensation pour les dommages causés par son aviation à l'île de Malte, mais le gouvernement travailliste a repoussé la proposition qu'il juge impossible.

Avis aux créanciers

Succession de feu Fernand Joseph Henry Gourveloos, cultivateur de Villeneuve, Alberta.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt, Fernand Joseph Henry Gourveloos, décédé le 24 novembre 1946 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécutrice Caroline Marie Gourveloos, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 15 mars 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date, l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées, ou qui auront été portées à sa connaissance.
Edmonton, ce 10 janvier 1947.
Paul-E. Poirier C.R.
Avocat de l'exécutrice Caroline Marie Gourveloos,
Etude Milner, Steer, Dyde,
Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Avis aux créanciers

Succession de Samuel John Eccles, de Spruce Grove, Alta, marchand de bois

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Samuel John Eccles décédé le 7 janvier 1947 sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécuteur Charles John Lorenzo Eccles, Edifice Banque Royale, Edmonton, le ou avant le 15 mars 1947, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.
Edmonton, ce 10 janvier 1947.
Paul-E. Poirier, C.R.,
Avocat de l'exécuteur Lorenzo Eccles,
Etude Milner, Steer, Dyde,
Poirier, Martland & Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

Funérailles de Mme A. Pelletier

Le 25 janvier dernier, est décédée Mme Cécile Marie Pelletier, épouse de M. A. Pelletier, de la route de Saint-Albert (Trail). Elle était âgée de 51 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, cinq fils et huit filles: Léon, de Soyworth, C.C., Delphis, Ernest, Emile et André, tous à la maison; Mme R. Bonneville, R. Lafranchise, L. Augustine, W. Anderson, ainsi que Mlles Emilie, Pauline, Annette et Yvette, ces quatre dernières à la maison. Elle laisse de même dans le deuil, la famille de M. et Mme Delphis Coulombe, de Legal, dont elle était la fille aînée.

Le service fut chanté mardi, en l'église Saint-Albert, à 10 heures, par le R.P. A. Tétreault, o.m.i. La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles.

Nos sincères sympathies à la famille de la défunte.

M. Alex. Bernier conseiller du Roi

L'un de nos compatriotes du Manitoba, M. Alexandre Bernier, vient d'être nommé conseiller du Roi.

M. Bernier naquit à Saint-Boniface en 1886, fils de l'honorable T.-A. Bernier, ancien membre du Sénat. M. Bernier fit ses études à l'Ecole Provencher et au Collège de St-Boniface, où il obtint son baccalauréat en 1907.

Il fit son apprentissage dans la carrière du droit chez M. J.-D. Suffield, C.R., et chez l'honorable E.-J. Murray, C.R. Reçu au Barreau en 1910, il commença à exercer sa profession comme avocat dans l'étude Bernier, Blackwood et Bernier. Plus tard, il se mit de compagnie avec son frère, feu M. Noël Bernier.

M. Bernier s'est toujours intéressé à la cause de l'éducation. Il a été durant plusieurs années commissaire d'école à St-Boniface, et membre de l'exécutif de l'Association des Commissaires d'écoles du Manitoba.

Il a exercé sa profession très activement surtout devant les cours criminelles comme avocat de la défense et plus tard comme avocat de la Couronne.

M. Alexandre Bernier a trois enfants: un fils, Paul, qui servit dans le corps de la Marine canadienne pendant la dernière guerre, et deux filles, Mlles Madeleine et Louise.

Il est le frère de l'honorable juge Joseph Bernier, de Saint-Boniface, et le neveu de Mme Joseph Bernier de la 112e rue ,Edmonton.

Le barrage du Dniéper a été rebâti

Moscou. Les Russes ont terminé la reconstruction de leur grand barrage du Dnieper. Le barrage était l'orgueil de l'Union soviétique avant la guerre, mais lorsque les Nazis envahirent le pays, les Russes sabotèrent le gigantesque ouvrage afin d'empêcher qu'il ne profite aux envahisseurs. Le barrage reconstruit pourra reprendre la production de l'électricité dans quelques jours.

Roi soumis aux lois

Jérusalem. — Une automobile transportant le roi Abdullah de Transjordanie a été arrêtée, pour avoir violé les règlements de la circulation, par un agent britannique. Le conducteur fit remarquer à l'agent que le monarque se trouvait au fond de la voiture, mais le policier déclara assez haut pour être entendu: "Les règlements de la circulation s'appliquent également au roi".

Avis aux créanciers

Succession de feu Mademoiselle Blanche Coupal, de Morinville, Alberta, célibataire.

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession de la défunte Blanche Coupal décédée le 5 août 1946, sont tenues de faire à Me André-M. Dechêne, avocat de l'exécuteur, J.-Albert Turgeon, Edifice Banque de Nouvelle-Ecosse, Edmonton, Alberta, le ou avant le 12 mars 1947, l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles et qu'après cette date l'exécuteur distribuera les biens du défunt entre les ayants droits ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées et qui auront été portées à sa connaissance.
Edmonton ce 20 janvier 1947.
André-M. Déchêne,
Avocat de l'exécuteur,
Etude Duncan, Cross & Johnson,
Edifice Banque de Nouvelle-Ecosse,
Edmonton, Alberta.

Il pourra rester aux Etats-Unis

Washington. — Une requête russe demandant que les Etats-Unis arrêtent et remettent aux autorités soviétiques Kyril Alekseiev, qui a récemment qualifié sa mère-patrie "d'enfer dictatorial", a été rejetée.

Les Russes, le 4 janvier, ont demandé formellement aux Etats-Unis de leur remettre Alekseiev, un ancien employé de la mission commerciale russe à Mexico, comme "criminel". Ils accusent Alekseive de fraude, de trahison, calomnie et de refus de retourner en Russie.

Le département d'Etat américain a annoncé que le rejet était fondé sur l'absence de traité d'extradition entre les deux pays.

Alekseiev, dans une déclaration, avait dit qu'il ne voulait pas retourner en Russie maintenant qu'il avait respiré l'air de la liberté.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Dixième leçon: Le bien de famille

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

Le domaine du type familial est communément désigné chez nous sous le nom de bien de famille. Voyons en quoi il consiste.

La constitution du bien de famille

L'histoire de la plupart des biens de famille nous apprend que leur constitution fut généralement lente et laborieuse. On assiste à une suite d'efforts, de succès et de déboires. L'ancêtre a commencé misérablement par l'achat ou le défrichement de quelques acres. Des gains modestes et des privations continues ont permis d'élargir le domaine par de nouveaux défrichements ou de nouveaux achats. Le bien s'est transmis intact d'une génération à l'autre, chaque génération laissant à la suivante un peu plus et un peu mieux qu'elle n'a reçu. Ce n'est souvent qu'au bout de trois, quatre ou cinq générations que le bien de famille aura atteint son plein développement, qu'il sera taillé à la mesure des besoins et de la capacité de travail d'une famille d'habitants.

Mais les espoirs des débuts ne se réalisent pas toujours. Il se produira dans l'intervalle des événements qui retarderont ou empêcheront la maturité du domaine plein: une suite de malheurs, le mauvais choix d'un héritier qui dissipera le fruit du travail des générations précédentes, la stérilité de l'héritier qui rompra la chaîne des successions. C'est pourquoi, il y a fréquemment des biens de famille qui changent de mains malgré toutes les précautions qu'on a mises à les conserver dans la même lignée.

L'histoire de nos vieilles familles rurales, c'est l'histoire d'un coin de terre. Les gens et les choses se confondent au point qu'il est presque impossible de parler des uns sans référer aux autres: on dira couramment, Un tel est né l'année de la construction de la maison; j'avais tel âge quand on a essouché telle pièce de terre; ils se sont mariés l'année que le voisin a subi un incendie, et ainsi de suite. On ne compte pas avec des dates et des années; ce sont les événements qui se sont déroulés à la ferme, dans le rang ou dans la paroisse qui marquent les jalons de l'histoire de la famille.

La fonction du bien de famille

Léon Gérin a écrit: "La préoccupation dominante des parents est de constituer un modeste bien de famille qui se transmette sans diminution d'une génération à l'autre, en vue d'assurer la subsistance des "vieux" et de ceux ou celles qui sont restés à leur charge".

L'analyse des faits nous permet de constater que le bien de famille, tel que conçu par nos familles rurales, a une trimple fonction:

a) Assurer la stabilité de la famille.

On l'a vu à plusieurs reprises, la famille souche (voir cinquième leçon) a ce caractère particulier de s'attacher à un domaine et de le transmettre intégralement d'une génération à l'autre, afin de se perpétuer elle-même et de conserver les traditions et les vertus des ancêtres. Le bien de famille, c'est l'expression matérielle, c'est la réalisation concrète de la famille-souche. On ne peut concevoir de famille-souche qui ne soit liée à un bien, pas plus qu'il ne peut exister de bien de famille qui ne soit entre les mains d'une famille-souche. Les deux se complètent presqu'au point de se confondre.

Au Moyen-Age, les familles prenaient souvent, pour se distinguer entre elles, le nom d'un domaine. La noblesse françaises—on en peut dire autant de la noblesse anglaise de vieille souche, celle d'avant l'ère mercantile—était toute d'extraction rurale et portait le nom d'une seigneurie terrienne. Les gentilshommes habitaient la campagne et ne fréquentaient les villes que pour plaider, emprunter de l'argent ou se débaucher. Ils avaient du mépris pour les marchands et les gens d'offices qui étaient forcés, par leurs fonctions, d'habiter les villes.

Le bien de famille, qu'il soit simple ferme, métairie, seigneurie ou duché, a toujours eu pour fonction d'assurer la stabilité de la famille. Chez nous, avec le régime de l'exploitation familiale, il remplit cette fonction à un degré encore plus éminent que dans tout autre pays.

b) Assurer la subsistance des "vieux" et de ceux et celles qui sont à leur charge.

Un bien de famille ne se vend généralement pas. Il se transmet de père en fils, par acte de donation entre vifs. Il existe chez nous des biens qui n'ont fait l'objet d'aucun contrat de vente depuis qu'ils ont été défrichés, soit cent ans, deux cents ans et parfois davantage. Ce n'est pas tout à fait exact de dire que le père donne son bien à l'un de ses fils; c'est plutôt lui-même qui se donne et accessoirement il transmet le domaine familial. La phrase couramment employée dans les campagnes est très précise: Un tel s'est donné à son fils; "se donner à rente", voilà l'expression consacrée. Elle signifie que les vieux ont décidé de passer la main à un de leur fils, choisi comme héritier-associé. Ils se sont donnés à lui, à charge de voir à leur entretien leur vie durant et à celui des frères et soeurs qui, pour cause d'infirmités, de maladies ou autres, prendraient le parti de rester au foyer.

Le bien de famille a donc pour fonction d'assurer la subsistance des personnes qui restent au foyer, soit selon des dispositions arrêtées par le donataire, soit au bon vouloir de l'héritier. Mais dans les deux cas, il s'agit d'un devoir imposé par la tradition communautaire des familles, auquel peu d'héritiers oseraient se soustraire, même s'ils en étaient capables. Ceux qui le font ne manquent du reste jamais de scandaliser leur entourage. C'est donc un fardeau financier assez lourd qu'assume l'héritier en acceptant d'assumer la gestion du bien de famille, mais fardeau qui s'accepte de gaieté de coeur, puisqu'ils vaut généralement mieux que le sort des autres membres de la famille.

c) Assurer la dotation des émigrants.

Il faut entendre par émigrants ceux et celles qui sont forcés de quitter le foyer pour s'établir à l'extérieur. Un seul des fils héritant du bien paternel, les autres doivent se faire un avenir ailleurs soit dans l'agriculture, soit dans un métier ou une profession.

Dans nos familles communautaires, tous les enfants s'imposent des sacrifices pour assurer la prospérité du foyer. Les fils et les filles travaillent sans salaire pour la communauté jusqu'à un âge assez avancé; même qu'ils remettent souvent à leurs parents les gains qu'ils ont pu faire à l'extérieur, dans les chantiers pour les garçons, en service domestique pour les filles. Mais une fois la communauté enrichie, elle s'impose des sacrifices pour assurer l'avenir de ceux et celles qui doivent s'en détacher. Sous ce rapport les garçons sont beaucoup mieux partagés que les filles, celles-ci étant censées s'établir en épousant les jeunes gens du milieu. Quant aux jeunes gens, la communauté "se saignera à blanc" pour leur acheter un établissement, leur faire apprendre un métier ou leur faire suivre un cours d'études. On ira même jusqu'à hypothéquer le bien paternel et mettre ainsi en danger la stabilité de la famille pour doter convenablement les émigrants.

Ces habitudes sociales sont bien loin, à la vérité, de l'égalité mathématique, si chère aux légistes et aux révolutionnaires de 1793, mais comme tout cela est empreint d'humanité, de sagesse longuement murie par l'expérience et la réflexion. Le bien de famille, voilà le pivot, le centre de gravité de la famille agricole canadienne-française. Il en est à la fois le point de départ et d'arrivée de chaque génération.

QUESTIONNAIRE

1.—Comment se constitue un bien de famille?
2.—Comment le bien de famille assure-t-il la stabilité de la famille?
3.—Comment assure-t-il la subsistance des vieux?
4.—Comment assure-t-il la dotation des émigrants?



M. C.-H. "Punch" Dickins, célèbre aviateur du Grand Nord canadien et l'un des pionniers du transport des bombardiers outre-mer, durant la guerre, qui vient d'être nommé directeur-gérant adjoint de la firme De Havilland Aircraft of Canada Ltd., à Toronto. M. Dickins a été, durant les cinq dernières années, vice-président et gérant général des services aériens du Pacifique Canadien.

Congrès annuel de la Fédération

Il aura lieu à Winnipeg et M. Gérard Filion y assistera comme représentant de l'U.C.C.

M. Gérard Filion, secrétaire général de l'U.C.C., représentera l'association au congrès annuel de la Fédération Canadienne d'Agriculture qui se tiendra à l'hôtel Fort Garry, de Winnipeg, les 28, 29 et 30 janvier prochain.

L'assemblée étudiera la situation agricole nationale et internationale. Au cours des dernières années, la Fédération a surtout travaillé à obtenir la stabilisation des prix et du revenu de l'exploitation agricole, et à rétablir l'équilibre économique entre l'agriculture, le travail et l'industrie. La Fédération ne s'est pas contentée d'exposer souvent ses vues au Cabinet canadien, mais elle a joué un grand rôle dans le champ des affaires internationales reliées à l'agriculture mondiale et la distribution des vivres, parce qu'elle croit que c'est seulement en travaillant sur l'échelle internationale qu'elle réussira à réaliser la stabilisation des prix des produits agricoles canadiens.

Cultivateurs du N.-B. en congrès

L'Association des Cultivateurs du Nouveau-Brunswick tenait son congrès annuel à Fredericton les 14, 15 et 16 janvier dernier. Répondant à l'invitation qui lui avait été faite, M. Abel Marion, président général de l'U.C.C., assistait à ces réunions et y prenait la parole à titre de vice-président de la Fédération Canadienne d'Agriculture.

L'Association du Nouveau-Brunswick comprend deux sections, l'une de langue anglaise, l'autre de langue française. M. Abel Marion a adressé la parole au banquet général de l'association. La salle contenait plus de 300 convives. Il a dit comment était constituée la Fédération canadienne d'Agriculture. Il a montré qu'elle était l'aboutissement naturel des efforts concertés pour défendre et promouvoir les intérêts agricoles. L'application d'un principe analogue conduit à une Fédération internationale de l'Agriculture. Au lieu de se concurrencer à outrance, les cultivateurs s'aideront mutuellement. C'est lorsqu'il y a abondance et surproduction que les prix sont avilis; si on s'entend pour déplacer les surplus et les envoyer là où ils sont nécessaires les marchés reprennent leur allure normale et le producteur est payé pour son travail au lieu d'être puni pour avoir trop travaillé. Le président général de l'U.C.C. a rappelé que les agriculteurs devaient se garder de tout ramener à des questions d'argent.

Il y a des valeurs morales qui ne s'achètent pas sur les marchés; telle est la liberté; tel est l'héritage légué par les ancêtres. Il faut donc redouter les contrôles qui tendent à faire de tous les citoyens des pupilles de l'Etat. En conclusion, que les agriculteurs se donnent à eux-mêmes les services qu'il sont en état de se donner. Ils ne seront jamais mieux servis que par eux-mêmes. C'est là un résumé très succinct des deux discours que le président a prononcés l'un devant la section de langue française, l'autre au banquet commun de l'Association des Fermiers du Nouveau-Brunswick.

ROMAN

LES FEUX S'ANIMENT

par Jean BLANCHET

"Les feux s'animent", par J. Blanchet, agronome. Cet ouvrage est en vente au prix de $1.00 à notre service de librairie de l'A.C.F.A. et aux Editions Fides, 25 est rue Saint-Jacques, Montréal (1).

* * *

CHAPITRE I

Le retour

Le train no 54 qui fait la navette entre Campbellton et Lévis venait de quitter la gare de Rimouski, secouant les soixante voyageurs assis ou allongés dans les deux wagons.

Seul dans son banc, le bras accoudé sur le bord de la fenêtre, se trouvait un jeune homme dans la vingtaine, de taille moyenne, la charpente ramassée et robuste, les cheveux noirs et une petite moustache de la même couleur sous un nez légèrement aquilin. Le type ne s'intéressait aucunement de ce qui se disait ou se passait autour de lui. Le menton appuyé sur la paume de sa main gauche, il regardait par la vitre poussiéreuse le paysage du Bas St-Laurent qui lui paraissait familier. Et dans ses yeux bruns qui clignotaient par intervalles il y avait à la fois une expression de tendresse et de mélancolie.

Réformé de l'armée canadienne, Marcel Durette revenait chez lui, à Ste-Luce-Sur-Mer, après trois années de service en Angleterre et en France.

C'était le 2 octobre 1944.

Depuis l'aube le soleil cherchait en vain à percer une couche de nuages grisâtres poussés par un vent du nord-ouest.

Dans la région du bas du fleuve on était en pleine période des récoltes: de chaque côté de la voie ferrée s'étendaient des champs de grain comme une nappe jaune pâle, légèrement ondulée; des saisons de labour d'automne où des sillons bien tirés montraient une terre humifère mêlée, ici et là, de sable et de cailloux; ailleurs, en rangées symétriques les gerbes étaient montées en quintaux; la brûlure tardive avait noirci les tiges touffues des pommes de terre.

Au pacage on voyait encore les animaux. Un veau du printemps qui mangeait près de la clôture du fronteau fut surpris par le sifflement du train approchant d'un passage à niveau. Le jeune animal, apeuré, tourna à l'angle droit et courut vers un groupe de vaches qui, couchées dans l'herbe verte, ruminaient paisiblement leur repas du midi.

Marcel vit la scène mais pas un muscle de son visage ne bougea. Il n'y eut aucune réaction chez ce fils de terrien qui, brusquement, quitta la maison paternelle en 1941 pour s'enrôler dans l'armée active. Son regard fixé sur cette nature automnale qui, comme une bobine cinématographique en couleurs, se déroulait sous ses yeux à la vitesse du train. On eût dit, cependant, que son esprit, son âme consciente étaient ailleurs, peut-être sur ce champ de bataille de France où, il y a à peine trois mois, il avait failli laisser sa peau.

A quatre milles à l'est de St-Anaclet, le serre-frein, dans son complet bleu, garni de boutons argentés qui avaient perdu de leur éclat, entra dans la voiture de première en répétant à haute voix: "Luceville, prochaine station! Luceville!"

Durette s'étira un moment et regarda sa montre. Il était 4.05 hrs. Se levant sur la pointe des pieds il descendit sa valise du porte-bagage et la plaça sur le siège. Il brossa la poussière sur son chapeau de feutre gris dont il se coiffa, tira une cigarette de sa poche de veston, l'alluma et se rassit.

Marcel n'avait pas averti les siens de son retour. Vers le 30 juillet le père Durette avait reçu un télégramme du Ministère de la Défense Nationale lui apprenant que son fils avait été sérieusement blessé sur la ligne de feu en Normandie et transporté d'urgence à un hôpital d'Angleterre. Mais depuis cette date, la famille était sans nouvelles du soldat.

Dans un grincement de freins le train stoppa près de la gare de Luceville. Le jeune homme descendit les trois marches et déposa sa valise sur le quai. Il chercha un visage ami mais n'en trouva point. Se dirigeant alors vers un étranger, coiffé d'une de ces casquettes que portent avec beaucoup d'aisance et de fierté les conducteurs de taxis, il lui demanda:

—Pouvez-vous me descendre à la mer?

—A quelle place?

—Chez Charles Durette.

—Embarquez! On va y aller tout de suite; j'ai un autre voyage tantôt à St-Donat.

L'auto démarra, s'engagea dans la route qui traverse le paisible village de Luceville en filant vers le St-Laurent. Durette fit arrêter le taxi en avant d'une maison blanche couverte en bardeau et dont le toit avait reçu dernièrement une couche de peinture rouge. Il régla son compte et, sa valise sous le bras, descendit de la voiture.

Au moment où Marcel entra dans la cour, son père, seul, arrachait des légumes dans le jardin. Le chien aboya et se tut. Le vieux se releva et vit quelqu'un qui avançait vers la clôture du potager. Charles Durette ne pouvait en croire ses yeux. Mais quand Marcel, un sourire aux lèvres, poussa la barrière, les deux hommes s'approchèrent l'un de l'autre et se tendirent la main; leur émotion les empêcha de prononcer un seul mot. Le père tint longtemps les doigts de Marcel dans les siens pour s'assurer que c'était vraiment la chair de son fils qu'il palpait et, quand il en fut convaincu, il murmura:

—Es-tu en congé?

—Non, père, je suis revenu. . .

—Pour rester?

—Peut-être, répondit le soldat, tournant instinctivement son regard du cô[té] de la maison.

Le cultivateur saisit Marcel sous [le] bras et l'entraîna presque sur le perro[n]. Franchissant le seuil qui conduisait [à] la cuisine, il s'écria:

—Georgianna! On a d'la visite!

La mère, occupée à coudre dans un[e] petite chambre qui ne donnait ni su[r] la cour ni sur le chemin, n'avait pa[s] eu connaissance de l'arrivée de son gar[-]çon. Quand elle vint dans la cuisine elle reconnut son fils, Marcel, qui s[e] tenait debout au centre de la pièce, so[n] chapeau à la main. Il avança vers s[a] mère. La paysanne le serra contre so[n] coeur et l'embrassa longuement.

Après le souper le soldat fut criblé de questions. On le pria de parler de son séjour outre-mer, de cette fameuse invasion du continent à laquelle il avait pris part, de ses exploits. Il le fit sans prétention, humblement comme savent le faire les héros. Et quand il eut terminé son récit, sa mère lui demanda avec un accent de fierté paysanne dans la voix: "As-tu des décorations, des mentions pour ta conduite courageuse au front?"

Marcel ne répondit pas. Il écarta une touffe de chevtux noirs et lentement promena son pouce sur une longue cicatrice qui lui rayait le crâne.

On avait compris. Et dans le silence qui suivit ce geste planait l'ombre glorieuse des batailles.

* * *

La raison principale qui avait poussé Durette à abandonner, du jour au lendemain, l'agriculture pour l'armée n'était pas connue de la famille. Il n'en avait soufflé mot à aucun de ses proches, pas même à son frère cadet, Paul, qui entrait souvent dans ses confiden-

(suite à la page 7)

Coopérative d'oeufs de Beaumont

Profits et pertes pour les 6 mois finissant au 31 décembre 1946.

COMPTE—OEUFS

Inventaire 1er juillet 1946:		Vente	$37,162.1
Oeufs	$ 446.95	Inventaire 31 déc. 1946	
Caisses, etc.	414.72	Oeufs	1,121.9
Achats:		Caisses, etc.	233.75
Oeufs	33,855.17		
Caisses, etc.	214.84		
Profit (brut)	3,586.16		
	$38,517.84		$38,517.8

DEPENSES		PROFIT	
Audition	$ 62.50	Profit brut	$3,586.16
Intérêt	72.95		
Assurances	67.44		
Impressions	2.91		
Lumière	68.55		
Timbres	53.49		
Réparations, etc.	80.18		
Divers	137.40		
Téléphone	14.04		
Camionage	345.20		
Compensation	18.75		
Assurance chômage	53.28		
Salaires	1,059.35		
Taxes	27.78		
Commission	507.81		
Dépréciation: bâtisses	87.51		
Dépréciation: équipement	41.29		
Profit net	885.73		
	$3,586.16		$3,586.16

COMPTE—NOURRITURE

Inventaire 1er juillet 1946	$ 313.05	Vente	$5,793.85
Achats	6,247.46	Remises	125.55
Camionage	376.35	Inventaire 31 déc. 1946	1,432.45
Commission	95.80		
Profit net	319.19		
	$7,351.85		$7,351.85

BILAN FINISSANT LE 31 DECEMBRE 1946

ACTIF			PASSIF	
En caisse		$ 1,015.92	(Bank Overdraft—Produce)	
En banque		1,245.18	Solde débiteurs	$ 5,542.54
Comptes recevables		3,494.00	Comptes payables	752.3
Inventaire:			Prêt (banque)	500.00
Oeufs	$1,121.97		Réajustement	
Nourritures	1,432.45		(membres: oeufs	19.9
Matériel	233.75		Prêts (membres)	2,050.00
		2,788.17	Réserve (parts)	2,644.2
Placements		225.00	Surplus	1,532.9
Bâtisses	$3,500.46			
Moins dépréciation	171.18			
		3,329.28		
Equipement	$825.94			
Moins dépréciation	108.68			
		717.26		
Terre		204.20		
Assurance non expirée		23.00		
		$13,042.01		$13,042.0

COMPTE—VOLAILLES

Achat	$642.73	Ventes	$655.5
Profit net	30.26	Commission	17.4
	$672.99		$672.9

COMPTE—SURPLUS

Dividendes payés	$2,171.52	Surplus 1er juillet 1946	$2,465.3
Surplus 31 déc. 1946	1,532.98	Membres	4
		Profit net pour six mois	1,235.1
	$3,704.50		$3,704.5

Les coopératives agricoles

Dans Québec

Au 1er janvier dernier, la province de Québec comptait 847 sociétés et syndicats coopératifs groupant plus de 57,000 membres. Le chiffre annuel d'affaires de ces organismes dépasse $80,000,000. Ces statistiques n'englobent pas les activités de la centrale, la Coopérative Fédérée de Québec, qui compte plus de 400 sociétés affiliées et réalise un chiffre d'affaires de $40 millions annuellement.

Comme faits saillants de l'année 1946, dans le domaine de la coopération agricole, on signale que du 1er avril au 31 décembre, 21 sociétés et syndicats coopératifs ont été incorporés. On remarque en outre que le mouvement traverse une phase de stabilisation qui se caractérise par la fusion de plusieurs organismes en une seule société, mieux assise financièrement et en lieu d'assurer à ses sociétaires des services plus efficaces et moins dispendieux.

Au nombre des nouvelles initiatives prises par les coopérateurs, mentionnons l'achat coopératif de tracteurs-déblayeurs pour l'amélioration des terres. C'est un mouvement d'action collective très encouragé par une politique spéciale du ministère provincial de l'Agriculture.

Par ailleurs, le Service de l'Economie Rurale a assuré aux sociétés l'assistance de ses inspecteurs en ce qui a trait à la comptabilité et à l'impôt sur le revenu des coopératives.

En soutenant votre journal, vous aidez la cause catholique et française en Alberta.

Vente de l'orge pour la fabrication de la bière

Winnipeg. — The Northwest Line Elevators Association a demandé au ministre fédéral du Commerce, l'hon. James Mackinnon, de mettre fin à la vente de l'orge pour la fabrication de la bière, à 84 cents et trois quarts le boisseau. L'Association dit que les fermiers pourraient vendre l'orge en question un dollar de plus le boisseau sur les marchés extérieurs.

Un ennemi des idéaux chrétiens

St. Catharines, Ontario. — Le sénateur J. J. Bench a déclaré que le communisme n'est pas seulement une fantaisie politique, mais une menace sans cesse grandissante et un dangereux ennemi des idéaux chrétiens.

La Survivance des Jeunes

Distribution des prix de Français au Pensionnat de l'Assomption

Le mercredi 22 janvier, c'était fête au ensionnat! Notre salle de récréation, écorée de fleurs et de gracieuses fouères, avait un air plus accueillant pour ous, les étudiantes, qui allions recevoir rix, certificats et diplômes de franais. Une joie paisible et sincère éclaiait toutes les figures: nos âmes de peites Canadiennes françaises vibraient outes à l'unisson.

Nous avions l'honneur d'avoir parmi ous trois personnages de l'A.C.F.A.: otre dévoué président, M. le Dr Mouseau, le zélé visiteur de nos écoles biingues, le R.P. Berthold, et notre aimale secrétaire, Mlle Y. Parent. M. le uré R. Ketchen, dont l'intérêt pour les eunes nous est connu depuis toujours, ous félicita des nombreux certificats t diplômes obtenus l'an dernier et nous ncouragea à bien profiter de tous les vantages que nous offre notre cher Pensionnat français, pour notre éducation catholique et française.

Notre programme: La grande chorale: Fière jeunesse — Rêves canadiens. Le grade 8: Savez-vous pourquoi on aime la feuille d'érable? Les petites: Nous voyons tout en rose; Les toutpetits: le petit lapin. La classe de diction: Moisson d'épées de François Coppée.

M. le président nous dit pourquoi c'est naturel d'aimer sa mère, nous lui devons tout puisque nous lui devons la vie. Pour nous, catholiques, nous aimons à prier Marie, notre céleste Mère, la vraie Mère de nos âmes. De même, la France est pour nous une mère. Nous lui devons ce que nous sommes: catholiques et français. Et c'est pour rester toujours catholiques que nous voulons garder notre bel héritage français. Dans sa grande générosité, il offrit des prix additionnels à toutes les élèves qui ont conservé 80 p.c. aux examens de l'A.C.F.A. de 1946 et à celles qui obtiendront ce résultat en 1947.

Le R.P. Berthold, après nous avoir félicitées des succès obtenus, nous demanda de continuer avec enthousiasme l'étude de notre belle langue, et de prier avec ferveur pour les pauvres petits Français qui souffrent tant des suites de la désastreuse guerre.

Après notre concert, Mlle Parent fit une exposition de livres français, afin de nous faire connaître les trésors de la librairie de l'A.C.F.A. Elle nous permit de feuilleter à loisir les livres-échantillons; puis elle nous en fit tirer un; l'heureuse gagnante choisit l'un des volumes de la Comtesse de Ségur. Plusieurs élèves, qui ont un dépôt à notre Caisse étudiante, achetèrent leur livre préféré, lequel sera le commencement ou la continuation d'une bibliothèque française à nos foyers; car nous sommes bien décidées d'aller visiter notre librairie française de la 109e rue.

A nos distingués visiteurs, à nos dévouées religieuses, nos plus sincères mercis.

Imelda Dozois,
sec. de l'A.S.V.

QUESTIONNAIRE

—Que signifie l'expression latine "Cave ne cadas"?

L'expression latine "cave ne cadas" signifie "prends garde de tomber". C'est l'avertissement que donnait au triomphateur romain un esclave placé derrière lui pour l'empêcher de s'enfler d'orgueil.

Le triomphateur (imperator), vêtu d'une tunique de pourpre, couronné de lauriers et tenant en main un sceptre d'ivoire surmonté d'un aigle, s'avançait sur un char doré, au milieu d'un long cortège de citoyens qui le saluaient de leurs cris d'allégresse. Immédiatement derrière le triomphateur, pour rabattre son orgueil, un esclave tenant au-dessus de la tête du général une couronne d'or, mêlait sa voix aux acclamations et faisait entendre des chants moqueurs et des paroles satiriques: **Cave ne cadas**, etc.

* * *

—Que signifie "Nevada"?

"Nevada" est un mot espagnol qui signifie "couvert de neige".

L'Huître et les Plaideurs

Un jour, deux pèlerins sur le sable rencontrent
Une huître que le flot y venait d'apporter:
Ils l'avalent des yeux, du doigt ils se la montrent;
A l'égard de la dent, il fallut contester.
L'un se baissait déjà pour amasser la proie;
L'autre le pousse et dit: "Il est bon de savoir
Qui de nous en aura la joie.
Celui qui le premier a pu l'apercevoir
En sera le gobeur; l'autre le verra faire.
Si par là l'on juge l'affaire,
Reprit son compagnon, j'ai l'oeil bon, Dieu merci.
Je ne l'ai pas mauvais aussi,
Dit l'autre, et je l'ai vue avant vous, sur ma vie.
Eh bien! vous l'avez vue, et moi je l'ai sentie!"
Pendant tout ce bel incident,
Perrin Dandin arrive: ils le prennent pour juge.
Perrin, fort gravement, ouvre l'huître et la gruge,
Nos deux messieurs le regardant.
Ce repas fait, il dit, d'un ton de président:
"Tenez, la cour vous donne à chacun une écaille
Sans dépens; et qu'en paix chacun chez soi s'en aille.

Mettez ce qu'il en coûte à plaider aujourd'hui;
Comptez ce qu'il en reste à beaucoup de familles:
Vous verrez que Perrin tire l'argent à lui,
Et ne laisse aux plaideurs que le sac et les quilles.

LA FONTAINE

Les feux s'animent . . .

(suite de la page 6)

ces. On croyait que son goût de l'aventure et ce désir qu'ont la plupart des eunes gens de voir du pays, avaient en 1941, influencé sa décision. On se trompait. Marcel, un vrai fils de paysan, se plaisait à la campagne. Il aimait la ter. Il savait, en outre, qu'il était aussi ssentiel sur la ferme où il contribuait, ar son travail, à activer la production es vivres pour nos forces armées que ans l'infanterie canadienne. Une situaion qu'il considérait intenable l'amena, n jour, cependant, à plier bagage, à hanger de milieu et à continuer son ffort de guerre sur d'autres champs ue ceux de sa paroisse natale. Il aimait ne jeune paysanne, Thérèse Morin, et l était aimé d'elle. Le véritable amour e deux êtres n'appelle-t-il pas leur approchement, leur présence? Pourquoi, alors, le jeune homme avait-il ugé plus sage de s'éloigner?

Charles Durette et Victor Morin, le ère de Thérèse étaient voisins mais ne e voisinaient pas. Une clôture, longue e quarante arpents et droite comme ne flèche, séparait leurs terres. Entre eurs coeurs aussi une autre barrière tait érigée par un quart de siècle de aine et d'inimitiés: en politique, Moin était libéral et Durette, conservaeur. Ce ferme attachement à un idéal e parti était tellement ancré et irraionné qu'il entretenait chez ces deux ultivateurs une antipathie profonde ui s'extériorisait surtout à l'approche es élections, tous les quatre ou cinq ns. Ils cherchaient à s'éviter et ne se arlaient jamais.

Les enfants, cependant, ayant grandi ans le même environnement, se conaissaient très bien et demeuraient bons camarades. Si les parents tolélent les rencontres de leurs fils avec ux du voisin, ils n'entendaient point e les relations entre les deux familles issent une autre tournure que celle de franche camaraderie. Ils auraient upé court à tout lien qui tendrait à les pprocher ou à les unir davantage.

Marcel avait 23 ans quand il songea fréquenter Thérèse, deux ans plus ne que lui. Ayant terminé son cours l'école moyenne d'agriculture de Riuski en 1937, Durette pensait sérieument à fonder un foyer; son père lui ait laissé entendre qu'il lui réservait bien.

Paul, son frère, bien qu'il aimât la vie la ferme, avait des aptitudes particures pour la menuiserie à maintes reses il avait manifesté son désir de vre un cours à l'Ecole des Arts et tiers pour se spécialiser dans le déupage et l'ajustage du bois et de gaer son pain dans le domaine de l'aranat.

Dans les conditions actuelles un mage entre membres des familles Durette et Morin s'avérait tout à fait impossible. Marcel le savait. Et quand il apprit que son compagnon, Auguste Morin, s'était enrôlé dans le régiment de la Chaudière, il décida de l'y rejoindre.

Pendant son séjour outre-mer il donnait signe de vie à sa famille au moins une fois par mois. Thérèse ne reçut de lui que deux lettres d'un ton réservé où le soldat lui décrivait, dans les moindres détails, son existence au camp; elles n'étaient point ce qu'on appelle communément des lettres d'amour.

En dépit de son entourage et de son abnégation, Marcel se demandait s'il avait agi avec sagesse en quitttant ainsi celle qu'il aimait sans lui fournir d'explications sur le véritable motif de son départ. Et sur le champ de bataille, alors qu'il combattait pour une cause juste, pour la libération des peuples asservis, pour une paix honnête, il songeait souvent à son foyer de Ste-Luce, à ses parents qui priaient pour lui, à Thérèse. Il connaissait son devoir de soldat: il avait à se battre, il se battait. Mais au milieu du crépitement des mitrailleuses et des explosions assourdissantes des obus, le doute envahissait parfois son esprit. N'eût-il pas mieux fait d'être resté sur la ferme et d'avoir cherché, par tous les moyens possibles, une réconciliation entre les deux familles? Il était trop tard maintenant pour penser à cela. Il lui fallait attendre la fin de la guerre, l'heure de la victoire. La verrait-il cette heure?

Thérèse, de son côté, ne comprenait rien à cette fuite, cette évasion de Marcel. En compagnie de son père et, pendant les vacances de son frère Robert qui achevait son cours classique au séminaire de Rimouski, elle veillait aux intérêts de la maison et accomplissait avec une humeur toujours égale sa noble besogne de fermière.

Quand elle tricotait, le soir, près du feu, on la surprenait parfois distraite, comme perdue dans un rêve. Elle s'évertuait alors à analyser les sentiments de Durette à son égard.

La veille de son départ il l'avait rencontrée au village et lui avait annoncé la nouvelle.

—Mais sois assurée d'une chose, Thérèse, ajouta-t-il, je t'aime et je ne t'oublierai jamais.

La jeune fille fut stupéfiée.

—Dis-moi, balbutia-t-elle, qu'est-ce qui te prend de partir comme ça?

Durette ne répondit pas. Il prit, un instant, la main de Thérèse dans la sienne; il regarda ensuite son amie avec un sourire, lâcha prise, se détourna et partit. Ses talons de cuir résonnèrent à chaque pas sur le trottoir de ciment. C'était déjà le faible écho de la marche cadencée d'un régiment.

(à suivre)

Un beau conte

Jeannot et la fève

Il y avait une fois une pauvre veuve, très pauvre, qui habitait avec Jeannot son fils unique, une petite maisonnette sur la lisière d'un grand bois. Ils étaient si pauvres que, souvent, Jeannot allait au lit sans souper; à la fin, les choses empirèrent à tel point que la mère de Jeannot décida de vendre sa vache, le seul bien qui leur restât. Aussi, quand le jour du marché arriva, Jeannot se mit-il en route, poussant la vache devant lui, et bien décidé à en tirer le plus de profit qu'il pourrait.

Sur le chemin, il rencontra un homme qui tenait dans sa main un sac de fèves. Jeannot, qui aimait les fèves, eut tellement envie de celles-là qu'il demanda à l'homme de les lui donner.

"Non, certes, répondit l'homme. Ce sont des fèves magiques. Mais si tu veux, je te les donnerai en échange de ta vache."

Le petit garçon accepta immédiatement le marché. L'homme emmena la vache, bien content de l'excellente affaire qu'il avait faite: et Jeannot courut à la maison pour montrer les fèves à sa mère. La pauvre femme pleura quand elle eut entendu son fils raconter son histoire, et la stupidité de Jeannot la mit si fort en colère qu'elle jeta les fèves par la fenêtre.

Jeannot était triste quand il s'en alla au lit ce soir-là; le lendemain matin, en se levant, il fut bien surpris de voir quelque chose dans sa fenêtre. Cela ressemblait à un arbre énorme; mais, en s'approchant, il reconnut les fèves merveilleuses, qui, pendant la nuit, avaient germé, s'étaient entrelacées et s'étaient élevées à une hauteur effrayante, à tel point que le haut de la tige échappait presque à la vue.

En un clin d'oeil, Jeannot se mit à escalader la tige. Il grimpa plus haut, plus haut, toujours plus haut, jusqu'à en perdre le souffle. Quand, à la fin, il eut atteint le faite, il se trouva dans un pays étrange. Il s'engagea dans un petit chemin, et se trouva devant une vieille femme. Jeannot ne l'avait jamais vue auparavant; mais, à sa grande surprise, elle lui dit:

"Je te connais très bien, Jeannot. Il y a des années de cela, un méchant ogre a tué ton père, et lui a pris tout son argent, qui devrait maintenant t'appartenir. Cet ogre habite tout près d'ici; et si tu veux te venger de lui, je puis t'y aider."

Jeannot répondit que, assurément, il voulait se venger de l'ogre, et il demanda où il habitait.

"Là-bas, dans ce grand château", répondit la vieille femme qui était une sorcière, et qui disparut aussitôt.

Jeannot dirigea ses pas vers le château que la vieille sorcière lui avait indiqué; hardiment, il monta les degrés et sonna la cloche. Une femme vint ouvrir et Jeannot lui demanda un logement pour la nuit.

"Hélas! répondit la femme, je n'ose vous faire entrer. Mon mari est un ogre, et s'il vous trouve ici, certainement il vous tuera et vous fera rôtir pour son souper."

—"Mais ne pouvez-vous me cacher?" demanda Jeannot.

—"Je ferai de mon mieux", répondit la femme, "mais il faut me promettre que vous partirez dès patron-minette".

Quand Jeannot eut promis, elle l'emmena dans la cuisine et lui donna un bon repas; mais il n'avait pas terminé qu'un coup effroyable faisait trembler la porte.

"Vite!" cria la femme. "Sautez dans le four et ne bougez pas jusqu'à ce que mon mari soit parti au lit".

Jeannot grimpa dans le four; une minute après, l'ogre faisait irruption dans la pièce.

"Femme", cria-t-il d'une voix terrible, "je sens la chair fraiche!"

Jeannot trembla en entendant la voix de l'ogre.

"Mais non, mon ami", répondit la femme. "Regarde quel bon diner j'ai préparé à ton intention!"

Le diner était si bon que l'ogre s'assit pour y faire honneur. Quand il eut fini, il demanda à sa femme de lui apporter sa poule favorite. La femme sortit et revint avec une poule superbe qu'elle installa sur la table.

"Ponds un oeuf!" commanda l'ogre; et à l'instant la poule pondit un oeuf d'or.

"Quel précieux oiseau!" pensa Jeannot.

Peu après, l'ogre s'endormit et se mit à ronfler de si bon coeur que ses ronflements faisaient trembler les murs. Dès qu'il les entendit, Jeannot sortit de sa cachette, attrapa la poule et se sauva. Il courut jusqu'à la fève, et se laissa dégringoler le long de la tige le plus vite qu'il put. Quand il eut touché le sol, il vola vers sa mère et lui raconta ce qui lui était arrivé. La pauvre veuve, folle de joie, appela Jeannot "son brave enfant". Ils vendirent les oeufs que pondait la poule, et vécurent très confortablement pendant quelques jours.

Cependant, Jeannot ne tarda pas à rêver à de nouvelles aventures. Un jour, il se déguisa du mieux qu'il put, escalada la tige de la fève, reprit la route du château et pria de nouveau la femme de l'ogre de lui donner à diner et de le loger pour la nuit. Mais la femme secoua la tête et lui répondit que, la dernière fois qu'elle avait donné l'hospitalité à un pauvre garçon, le méchant ingrat l'avait récompensée en volant la poule favorite de l'ogre. Mais Jeannot la supplia avec tant d'insistance qu'elle finit par consentir. Cette fois, elle le cacha dans un buffet.

Au même moment l'ogre rentrait au château. Comme il pénétrait dans la cuisine, il cria d'une voix terrible:

"Femme! je sens la chair fraiche!"

—"Mais non, mon ami" lui répondit sa femme, tout comme la dernière fois. "Regarde quel bon diner j'ai préparé à ton intention."

L'ogre se mit à table et dévora son diner. Quand il eut fini, il gronda:

"Apporte-moi ma bourse!"

Sa femme lui apporta sa bourse, qu'elle posa sur la table. L'ogre compta son argent, remit les écus dans la bourse et s'endormit. Jeannot sauta du buffet, se saisit de la bourse, sortit en courant du château, et fut bientôt rentré dans sa maisonnette.

"Vous pouvez dépenser sans scrupule tout cet argent", dit-il à sa mère en vidant la bourse sur la table, car ce méchant homme l'avait volé à mon père, et il nous appartient."

Quelque temps après, Jeannot escalada de nouveau le pied de la fève et se dirigea vers le château. Cette fois, il n'osa pas se montrer à la femme de l'ogre, mais, après avoir fait le guet pendant quelques heures, il se glissa dans le château et se cacha dans la chaudière juste au moment où l'ogre rentrait.

"Femme, je sens la chair fraiche!" gronda l'ogre dès qu'il eut mis le pied dans la cuisine.

—"Mais non", répondit sa femme. Vous vous imaginez toujours qu'il y a quelque chose dans la maison. Cette fois, je suis bien sûre que vous vous trompez."

Quand l'ogre eut dévoré son diner, il demanda sa harpe. Sa femme la lui apporta et la posa sur la table, et sur un ordre de l'ogre, l'instrument se mit à jouer tout seul. Jeannot, qui risquait un oeil hors de la chaudière, trouva la chose si merveilleuse qu'il résolut de s'emparer de la harpe.

Dès que l'ogre se fut pronfondément endormi, Jeannot sauta hors de la chaudière, se saisit de la pièce. Mais la harpe était une harpe-fée, et sitôt que Jeannot l'eut touchée ,elle s'écria d'un ton perçant:

"Maître, maître!"

L'ogre sauta sur ses pieds à l'instant, et voyant ce qui était arrivé, il se précipita derrière Jeannot, qui se sauvait de toute la vitesse de ses jambes. Jeannot atteignit la tige de fève, et se laissa dégringoler en hâte. Comme il touchait le sol, il vit l'orgre qui était déjà descendu à mi-chemin. Jeannot comprit qu'il n'y avait pas un instant à perdre.

"Mère, mère! Apportez-moi la hachette. L'orgre descend!" cria-t-il.

La mère de Jeannot se précipita dehors. Jeannot se saisit de la hachette, et, d'un seul coup, il trancha tout net le pied de la fève. L'ogre dégringola dans un craquement effroyable, et ainsi se termina sa méchante vie.

Jeannot et sa mère, après cette aventure, connurent de longues années de bonheur. Arrivé à l'âge d'homme, Jeannot tomba amoureux d'une belle princesse, qu'il épousa. Car, entre temps, il était devenu très riche, et ses exploits lui avaient acquis une renommée universelle.

Pour rire



Précaution à prendre.

Un monsieur commande un bifteck pour son dîner.

Il essaye de l'entamer, mais en vain. La viande oppose une résistance farouche.

Rappelant le garçon:

—Mais c'est de la viande de cheval que vous me donnez là.

Sans sourciller, le garçon lui répond: — Mais bien sûr, tout le monde ici est en train d'en manger.

—Cela se peut bien, répond le monsieur, mais pourquoi ne pas prendre la précaution de lui enlever la selle?

* * *

Petite différence

Madame, chez le dentiste, fait de louables efforts pour présenter à l'opération un terrain aussi vaste que possible, que le docteur trouve exagéré.

—"Madame", dit-il, "vous n'avez pas besoin d'ouvrir la bouche comme ça".

—"Mais vous m'avez dit que vous alliez y entrer avec les pinces!"

—"Les pinces, oui, mais moi, je reste dehors".

* * *

Pas difficile

Ninette, quatre ans, a été très méchante. De plus, elle boude encore, au souvenir de la punition infligée, quand on lui fait faire sa prière le soir devant une madone italienne en cuivre doré, tenant le Bambino divin.

"Vois", dit maman, "le bon petit Enfant Jésus. Jamais il n'était méchant, jamais il n'était boudeur."

Ninette frise la lèvre de dédain.

—C'est pas difficile d'être sage", ditelle, "quand on est en or".

* * *

Au zoo

La petite fille: "C'est l'hippopotame" qui a un grand cou?

—Non.

—Qui est-ce alors?

—C'est la girafe.

—Ah! oui!

Après un instant de réflexion:

—C'est dommage.

* * *

C'est peu

La petite fille: "Dis, maman, c'est beaucoup, deux?"

—Bien sûr que non!

—Eh bien, j'ai cassé deux tasses.

* * *

Un comble d'usurpation

—On vient d'arrêter un faux médecin.

—Qu'est-ce qu'il faisait?

—Il guérissait les malades!

Plusieurs députés prévoient une longue et orageuse session à Ottawa

Ottawa. — Les députés fédéraux, arrivés à Ottawa pour la rentrée des Chambres, prédisent que la session se prolongera jusqu'à la mi-juin ou au début de juillet. Les représentants du peuple qui sont déjà installés à leurs bureaux de travail au Parlement, envisagent cinq mois pleins de délibérations aux Communes.

La plupart des députés, quelle que soit leur couleur politique, s'attendent aussi à plusieurs discussions orageuses. La refonte de la carte électorale suscitera des controverses acrimonieuses, non seulement devant le comité spécial chargé d'uniformiser les comtés canadiens, mais même en Chambre. Il est certain, en effet, que les parlementaires mécontents des frontières de leur comté ne se gêneront pas pour le dire ouvertement.

Quant au maintien des contrôles du temps de guerre, le gouvernement semble hésiter entre deux mesures pour en prolonger la durée. Il y a d'abord la solution socialiste qui proposerait la continuation pure et simple de la loi des pouvoirs d'urgence.

Cependant l'aile droite du parti libéral, secondée par les progressistes-conservateurs et les créditistes, exerce une forte pression pour l'abolition complète de toutes les restrictions d'économie dirigée encore en vigueur. En conséquence, le cabinet a demandé à chaque département de soumettre au Conseil des ministres un bill des pouvoirs spéciaux jugés nécessaires pour les prochains douze mois. Ce qui signifie qu'en pratique il faudrait soumettre autant de projets de loi qu'il existe de contrôles diffé1ents. La chose paraît invraisemblable à prime abord. Il est probable que le premier ministre Mackenzie King trouvera comme de coutume une solution mitoyenne qui, sans satisfaire complètement libéraux, progressistes et créditistes, ne mécontentera pas trop les CCF et leur chef, M. M.-J. Coldwell.

Néanmoins quelle que soit la législature qui viendra aux Communes, un gros débat sur les prix en général et les loyers en particulier reste une certitude.

Suivant une initiative prise à la dernière session, certains comités parlementaires auront la tâche de passer au crible les crédits que M. Douglas Abbott, ministre des Finances, déposera à la Chambre dans les premiers jours de février. Le livre bleu qui fixera les dépenses de chaque département et de chaque service pour l'année 1947-48 est attendu avec une impatience quasi égale à celle avec laquelle on attend la présentation du budget, prévue pour beaucoup plus tard, soit seulement en avril ou en mai. Les crédits révéleront, en effet, à la nation, jusqu'à quel point le Canada a mis fin à la danse des milliards.

Le budget lui-même sera d'une importance capitale. Il dépendra dans une large mesure de deux grands facteurs: a) de l'étendue des ententes financières avec les provinces; b) des concessions tarifaires qui seront consenties par le Canada aux conférences de Londres, de Genève et de Washington. L'acceptation ou le refus par Québec et Ontario de signer des accords avec Ottawa établira le niveau du futur impôt sur le revenu. D'autre part, les accords douaniers permettront à notre pays d'encaisser en droits d'importation ce qu'il perdra en taxes directes.

Pour la première fois peut-être, dans notre histoire parlementaire, la politique étrangère tiendra la vedette tant au Sénat qu'aux Communes. Tous les partis endosseront à des degrés différents l'attitude ferme dont M. Louis Saint-Laurent a fait preuve en marge de la préparation du traité de paix avec l'Allemagne.

Enfin la question épineuse du désarmement, liée à la réorganisation de notre armée du temps de paix, n'ira pas sans provoquer de très nombreux discours au Parlement. Voilà pourquoi aucun des députés rencontrés jusqu'ici à leur retour sur la colline parlementaire ne prévoit une session courte. "Nous serons encore ici au 15 juin", déclarent-ils à l'unanimité.

Observatoire

(suite de la page 1)

cheuses ou des croupes de pierre occupaient la place de nos plaines fertiles, nous aurions beau travailler, perfectionner nos instruments et nos méthodes de culture, le Canda ne deviendrait jamais ce qu'il est aujourd'hui, l'un des greniers du monde. Si notre soûs-sol ne contenait ni fer, ni or, ni cuivre, ni zinc, etc., nous pourrions en fouiller toutes les profondeurs, il ne nous donnerait pas ces minéraux qui sont l'une de nos principales richesses. Et ainsi de suite. L'existence de ces biens n'a rien à voir avec la séparation ou l'union de l'Eglise et de l'Etat. Pas davantage notre position géographique et nos ports de mer naturels.

Est-il bien sûr, d'ailleurs, que cette séparation est traditonnelle chez les peuples de langue anglaise? J'ouvre l'histoire et j'en trouve une solide preuve contraire.

En Angleterre, l'Eglise anglicane est ce qu'on peut appeler une Eglise d'Etat. C'est le roi qui en est le chef, qui en nomme les hauts dignitaires lesquels, de par leur charge, font partie de la Chambre des Lords. Et c'est le Parlement qui approuve ou désapprouve les changements qu'on voudrait introduire dans les textes du fameux Prayer Book.

Est-ce là la séparation traditionnelle dont on parle? Si oui, les mots ne veulent rien dire.

Peut-être, en effet, qu'ils ne disent rien.

Après avoir vanté la séparation de l'Eglise et de l'Etat, notre savant journaliste en dénonce la malfaisance. Elle a eu, dit-il, "des effets malheureux". Pour vouloir se libérer de l'Eglise, se déclarer neutre, l'Etat fuit ses "responsabilités spirituelles"; il "se montre souvent non-chrétien". Or, les principes chrétiens sont plus nécessaires que jamais pour régler "non seulement les affaires nationales, mais aussi les affaires internationales", et pour "sortir le monde de son état actuel de confusion et d'animosité".

Toute la dernière partie de l'article est écrit dans cette veine.

La fin détruit le commencement.

C'est un procédé logique qui est peut-être, lui aussi, traditionnel.

* * *

Une colère inutile

Le **Journal** fait une belle, une sainte colère parce que le **Chicago Tribune** écrit que la nouvelle loi de la citoyenneté canadienne n'est qu'un pas, un acheminement vers l'indépendance nationale. Le grand quotidien américain refuse de croire que nous appartenons à un pays complètement émancipé de la Grande-Bretagne puisque nous continuons de nous appeler des sujets britanniques. Quand il ajoute que notre loi de la citoyenneté a été soumise à l'approbation des autorités de Londres, il fait preuve d'une ignorance que le **Journal** ne manque pas de lui reprocher, et le mieux du monde.

Il faut comprendre, pourtant, les doutes, les erreurs même du **Chicago Tribune.**

Comment ne pas passer, aux yeux des étrangers, pour des demi-coloniaux quand nous portons le titre de sujets britanniques? Après tout, les mots disent ce qu'ils disent. Si nous ne voulons pas qu'ils engendrent la confusion dans l'esprit de ceux qui les entendent, nous n'avons qu'à les changer, à en choisir de plus appropriés à la réalité.

Le **Journal** croit que le **Chicago Tribune** devrait envoyer au Canada un reporter qui ferait la découverte de nos lois et de nos institutions.

C'est là un dangereux conseil.

Que verrait-il chez nous, ce reporter?

Il verrait, non un Canadien, mais un Anglais lire le discours du Trône à l'ouverture des sessions du Parlement fédéral, sanctionner nos lois, présider à une foule de nos cérémonies nationales, représenter un roi qui, quoiqu'on dise, n'est pas un Canadien.

Bien plus, il verrait notre Parlement lui-même recourir au Parlement de Londres pour faire modifier ou suspendre des articles de notre constitution.

Il verrait le drapeau de l'Angleterre flotter au mat de nos édifices publics.

Il entendrait partout l'hymne national anglais.

Et s'il s'avisait de demander au premier ministre lui-même où se trouvent notre hymne et notre drapeau national, celui-ci serait forcé de répondre que nous n'en avons pas.

Dans ces circonstances, comment pourrions-nous honnêtement reprocher à un étranger d'écrire, une fois retourné chez lui, que le Canada n'est pas un pays complètement indépendant? Nous aurions beau protester, il n'aurait qu'à nous montrer du doigt des signes évidents de dépendance.

Et si, durant son séjour parmi nous, il lit par hasard les articles de l'**Edmonton Journal** sur nos devoirs envers l'Angleterre, il aura tout à fait raison de croire que nous sommes de coloniaux.

* * *

Paroles à méditer

Jeudi dernier, devant les étudiants de l'université de Winnipeg, le fils de Winston Churchill a exprimé des opinions qui n'ont pas eu la fortune de plaire à tout le monde. Il a de qui tenir. Il semble avoir hérité de son père l'audace de dire carrément, froidement ce qu'il pense, même s'il sait devoir froisser des auditeurs et provoquer de désagréables réactions. Ses jugements sur la valeur du procès de Nuremberg appellent des corrections, mais ils méritent d'être médités.

"Si les criminels de guerre on été pendus, dit-il, ce n'est pas parce qu'ils ont fait la guerre. Ils ont été pendus parce qu'ils ont perdu la guerre. Pourquoi Staline n'était-il pas au banc des accusés? Il a conspiré de faire la guerre à cinq pays: la Pologne, la Finlande, la Lettonie, la Lithuanie et l'Esthonie. Pourquoi n'était-il pas au banc des accusés? Parce qu'il a gagné ses guerres." D'où la conclusion: le procès de Nuremberg n'a pas créé le précédent juridique que l'on croit.

En d'autres mots, de grands criminels pourront encore, à l'avenir, faire des guerres d'agression, violer brutalement le droit des gens. S'ils remportent la victoire, ils n'auront pas à craindre d'être pendus haut et court. On traitera avec eux, on concluera même avec eux de petites alliances.

Sans doute que s'ils avaient gagné la guerre, les chefs nazis n'auraient pas été jugés. Mais s'ils ont été jugés et condamnés, ce n'est pas précisément parce qu'ils ont perdu la guerre. C'est qu'ils étaient en réalité, et devant le monde, des criminels.

Mais Staline qui s'est fait leur complice, qui a partagé avec eux les dépouilles polonaises, qui a lancé ses propres guerres d'agression? Staline qui exige aujourd'hui de la Finlande des réparations de guerre après avoir envahi brutalement ce pays et lui avoir volé une partie de son territoire? Ce criminel, au lieu d'être au banc des acusés, trône parmi les juges.

Il serait bien dangereux de considérer ce fait comme un précédent juridique.

Le fils de Churchill n'a fait que rappeler à la conscience de ses auditeurs le côté odieux du procès de Nuremberg.

Selon que vous serez puissants ou faibles, vainqueurs ou vaincus. . . Dure et terrible réalité!

Pourquoi donc ne pas admettre et attendre une justice plus parfaite?

S. P.

Une république indépendante

New-Delhi. — L'Assemblée constituante nationale a adopté à l'unanimité, la semaine dernière, une résolution proclamant son intention de faire de l'Inde une république souveraine et indépendante.

Environ 200 délégués ont approuvé la résolution, soumise par le pandit Jawaharlal Nehru, principal ministre du gouvernement provisoire. La Ligue musulmane, dirigée par Ali Jinnah, boycotte l'Assemblée depuis le début de la session.

"Cette Assemblée constituante déclare qu'elle est fermement résolue à proclamer l'Inde république souveraine et indépendante", dit la résolution. Nehru a clos le débat sur la résolution dans un discours de 45 minutes, dans lequel il a dit que l'Inde rompra tous ses liens avec la Grande-Bretagne, mais qu'elle n'a "aucun désir d'hostilité contre ceux qui nous ont dominés".

"Nous voulons être amis avec le peuple britannique et le Commonwealth des nations britanniques".

La résolution avait été présentée le 13 décembre, mais on avait retardé d'un mois et plus son étude dans l'espoir que la Ligue musulmane participe à la session. Nehru a dit que la porte est encore ouverte aux Musulmans mais il a ajouté: 'Nous avons attendu assez longtemps et nous ne retarderons pas davantage notre travail".

Auxiliaire du cardinal Dougherty

Rome vient d'annoncer la nomination de Mgr Joseph Carroll McCormick, curé de la paroisse Saint-Etienne, à Philadelphie, comme auxiliaire de Son Em. le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie.

Mgr McCormick est un ancien élève du collège Sainte-Marie, à Montréal, où il étudia durant quatre années. Il poursuivit ensuite ses études au Séminaire Saint-Charles d'Overbrook, Etats-Unis, puis à Rome au Séminaire de Latran. C'est là qu'il fut ordonné en 1932 par le cardinal Dougherty qu'il servit comme vice-chancelier puis chancelier de 1934 à 1944.

On attendra quelques mois la nomination du successeur du cardinal Villeneuve

par J. Connolley

(B.U.P.) — Plusieurs mois s'écouleront sans doute avant que soit nommé un successeur à feu Son Eminence le cardinal Villeneuve, et il est encore impossible de prévoir qui sera le prochain archevêque de Québec.

C'est là du moins l'opinion de hautes autorités ecclésiastiques réunies à Québec aux funérailles du primat de l'Eglise catholique au Canada.

Ces représentants de l'Eglise font aussi remarquer que rien n'assure que le chef du plus ancien archidiocèse canadien devienne cardinal. Il est fort possible cependant que le prochain archevêque sera nommé cardinal comme ses prédécesseurs les cardinaux Taschereau, Bégin, Rouleau et Villeneuve. Le cardinalat, fait-on remarquer, est tout à fait distinct des fonctions d'un archevêque et il dépend du bon plaisir du Souverain Pontife.

Le Saint-Père le pape nomme lui-même les évêques et les archevêques en se servant d'une liste de noms que lui soumettent différentes congrégations. Ces congrégations sont, en quelque sorte, les différents ministères du Vatican et l'une de leurs fonctions consiste à choisir à travers le monde des ecclésiastiques que l'on considère comme dignes et compétents pour remplir les hautes fonctions d'évêques.

Les noms de ces prêtres éligibles sont fournis par l'épiscopat de leur pays. De temps à autres les évêques et archevêques de toutes les provinces ecclésiastiques, dans tous les pays, se réunissent pour étudier, entre autres choses, le choix d'une liste de prêtres éligibles à l'épiscopat. Chaque évêque nomme les prêtres de son diocèse qu'il considère dignes de ce poste. Ces listes sont ensuite envoyées au délégué ou au nonce du pape dans ce pays qui les transmet au Souverain Pontife.

Lorsqu'un poste de la hiérarchie épiscopale devient vacant, comme c'est le cas actuellement à Québec, le représentant du Saint Siège dans le pays où il y a vacance recueille et envoie au Vatican tous les documents nécessaires au sujet des prêtres qui se trouvent sur la liste des éligibles.

Les congrégations romaines analysent ces documents attentivement et choisissent généralement les noms de trois candidats. Ces trois noms sont alors soumis au Souverain Pontife qui fait le choix définitif.

Lorsque le Saint-Père a choisi un candidat à l'épiscopat, celui-ci en est averti et on lui demande s'il accepte de prendre la direction d'un diocèse ou d'un archidiocèse. Jusqu'à ce moment, le prêtre ou l'évêque ignore totalement qu'il est au nombre des candidats. Il doit dire alors s'il accepte ou non la charge. Il est ensuite lié par un secret absolu et ne doit révéler à personne qu'on lui a demandé de remplir le poste vacant.

La nomination de l'évêque ou de l'archevêque est ensuite annoncée dans l'organe du Vatican, l'Osservatore Romano. Le nonce ou le délégué du pape dans le pays où il y a vacance, est averti d'avance de la nomination et il en fait part en même temps que la nouvelle est annoncée dans le journal du Vatican.

Lorsqu'il s'agit de nommer un nouveau cardinal, les procédures sont moins compliquées. On ne compte que 70 cardinaux au Sacré Collège et c'est le Souverain Pontife qui décide lui-même le nombre de cardinaux qui représenteront tel ou tel pays au Collège.

Le prochain archevêque de Québec est peut-être un simple curé de paroisse, l'évêque ou l'archevêque d'un diocèse vaste ou petit quelque part au Canda.

Quel qu'il soit, il faudra sans doute plusieurs mois pour le connaître et les Canadiens français catholiques espèrent que le nouvel archevêque sera nommé cardinal.

Deux Franciscains tués en Chine

Shanghai. — Les RR. PP. Franciscains ont accusé des communistes chinois d'avoir assassiné, la veille du nouvel an, à Yentou dans le Kiang-sou, deux missionnaires catholiques.

Ils ont identifié les victimes comme étant le R. F. Benedict Jensen, âgé de 54 ans, et le R.P. Augustin Holsum. Ce dernier, un Allemand, dirigea les missions américaines dans la région de Yentou sous l'occupation japonaise.

D'après le rapport des Pères Franciscains, un groupe d'hommes en uniforme de la 4ème armée communiste fit irruption à la mission, la nuit du 1er janvier, et se saisit des deux missionnaires, les seuls étrangers qui se trouvaient là à ce moment. Les communistes les accusèrent d'être des espions et les assaillirent à coups de couteaux. Quelques heures plus tard, on retrouva le cadavre du Père Holsum couvert d'une vingtaine de blessures. Il avait le crâne ouvert et sa figure était presque méconnaissable. Le Frère Jensen avait une large blessure à la gorge et trois ou quatre autres sur le corps.

Le nouveau général des Franciscains

Cité du Vatican. — D'après un décret papal, le R.P. Pacifique Perantoni, un Italien, a été nommé ministre général des Frères mineurs Franciscains, en remplacement du R.P. Valentine Schaaf, de Cincinnati, décédé à Rome, le 2 décembre dernier.

Avant sa nomination, le Père Perantoni était vicaire général de la communauté.

De Gaulle refuse la médaille de Marianne

Paris. — Le général Charles de Gaulle a refusé d'accepter la plus haute décoration de la France, la Médaille militaire, qui avait été accordée à tous les chefs alliés du temps de guerre. Il a dit, dans une lettre à l'ex-premier ministre Léon Blum, que le succès de son travail l'avait suffisamment récompensé.

A 51,200 pieds

A Londres. — Le commandant d'escadre John Baldwin a atteint une altitude de 51,200 pieds au cours d'une envolée expérimentale dans un avion de combat à propulsion thermique. Il a survolé la région de Salisbury, en Angleterre. On dit qu'il s'agit d'un record pour un avion de ce genre.

Tout le problème est à l'étude

Ottawa. — "Le gouvernement accorde toute son attention aux suggestions qui lui sont faites concernant l'immigration. Dans le programme qui sera mis en vigueur, on peut être certain que l'industrie minière du Canada, qui réclame des travailleurs européens, ne sera pas oubliée".

C'est ce que le sous-ministre du Travail Arthur MacNamara a déclaré devant l'Institut canadien des Mines et de la Métallurgie en congrès à Ottawa.

"Nous avons reçu beaucoup de demandes pour l'immigration au Canada des travailleurs polonais et d'autres Européens. Ces demandes viennent de pratiquement toutes les industries", dit le sous-ministre. Dans les mines, ces immigrants sont utiles comme travailleurs non spécialisés parce que les Canadiens n'apprécient pas beaucoup ce genre de travail.

Le sous-ministre a ajouté que tout le problème de l'immigration est à l'étude depuis longtemps et qu'un comité interdépartemental a été institué pour élaborer un programme sur cette question difficile. Ce comité, formé de hauts fonctionnaires des divers ministères, agit comme conseiller d'un comité qui a été créé au sein du cabinet lui-même pour l'étude de la question d'immigration.

Le siège sera à Montréal

Montréal— Montréal a été choisi comme siège de la première assemblée de l'Organisation permanente de l'Aviation civile internationale, qui sera tenue le 6 mai prochain.

Le premier ministre britannique a fait appel aux ouvriers pour sauver le pays

Londres. — Le gouvernement anglais a lancé un appel aux 20 millions d'ouvriers d'épauler de bon gré la lourde tâche de la reprise industrielle, parce qu'elle est le seul moyen de sortir de l'impasse économique.

Le premier ministre Attlee, dans une paraphrase des célèbres mots lancés par Winston Churchill aux pires heures de la guerre: "du sang, du travail, des larmes, des sueurs" a énuméré ce qu'il attend de la main-d'oeuvre britannique en temps de paix, sous forme d'un livre blanc publié quelques heures avant l'ouverture du parlement.

Dans ce dépliant adressé à tous les employeurs et à tous les ouvriers, M. Attlee écrit que la situation de la Grande-Bretagne est extrêmement sérieuse. La seule chose qui compte est d'augmenter la production.

Il signale trois dangers: la menace d'inflation, un surplus en 1946 d'importations s'élevant à $1,312,000,000, une grave pénurie de main-d'oeuvre durant quelques années encore.

Le document signale que les prêts américain et canadien ne constituent qu'un soulagement passager, mais il évite d'établir une politique nationale des salaires pour laquelle la récente grève des transports combattit le plus vivement.

Au contraire, après consultation avec les organisations ouvrières et les représentants du patronat, le premier ministre Attlee recommande que la Grande-Bretagne mette sur pied un système ressemblant à celui de la Russie en ce qui a trait à l'accélération de la reprise industrielle que chaque partie adopterait volontairement.

Le gouvernement souhaiterait que dans les industries souffrant de pénurie de main-d'oeuvre, particulièrement les manufactures, que les employeurs consentent à accorder des augmentations de salaires et de meilleures conditions de travail.

Il souhaiterait également que les employés des industries plus favorisées sous ces deux aspects, ne demandent pas de meilleurs salaires ni d'améliorations, de même que ceux qui sont employés dans des industries qui auraient à fermer leurs portes si elles devaient accorder des augmentations de salaires.

De son côté, le gouvernement s'engage à ce que les prix des services et des marchandises essentielles ne soient pas accrus.

Les subsides présentement en vigueur seront maintenus pour empêcher la hausse des vivres.

En référant au danger d'inflation, le document précise que le revenu national est de $28 milliards après défalcation des impôts, mais qu'il n'y a que $24 milliards de marchandises et services disponibles.

La Grande-Bretagne a besoin de 500,000 ouvriers supplémentaires dans les seules industries exportatrices pour maintenir le chiffre d'avant-guerre des exportations et des échanges commerciaux équilibrés.

La pénurie de main-d'oeuvre s'établit au total à 675,000.

Directeur des relations extérieures

Ottawa. — Le ministre de la Défense, M. Brooke Claxton, a annoncé la nomination du lieutenant-colonel H.-E.-T. Doucet, O.B.E., de Montréal et Ottawa, au poste de directeur des relations extérieures du ministère de la Défense nationale. Le lieutenant-colonel Doucet, qui a agi comme directeur des relations extérieures de l'armée, depuis le 1er avril 1946, sera promu au grade de colonel.